

En provenance du Maroc

**80 kg de kif traité saisis
et 13 suspects arrêtés à Nâama**

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7405 - DIMANCHE 08 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Rencontre d'évaluation annuelle
avec les directeurs du tourisme

**La formation, la qualité
et la diversification
comme credo**

P04

**Contrôle technique des véhicules
et sécurité routière**

**Police
et gendarmerie
mobilisées**

La route a tué et davantage en 2025 ce qui doit, a priori, faire sonner une nouvelle fois l'alarme selon les spécialistes. Pendant les onze premiers mois seulement, ce seront 3.571 décès causés par les accidents routiers de quoi en somme faire désormais réfléchir les automobilistes par trente-six fois eu égard aux nouvelles dispositions réglementaires prises par l'Etat.



Lire en page 03

P07

ORAN

Haï Oussama (Ex Boulanger)

10 familles sous la menace d'un bloc de béton

Valorisation des déchets

**Le groupe GICA projette l'utilisation des combustibles
solides de récupération**

Ouverture du Salon international «AMTEX»

42 exposants nationaux et étrangers à la 5ème édition



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Abdelhak Saihi

L'Algérie n'a pas de dette envers les structures hospitalières à l'étranger



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a réfuté, jeudi à Alger, l'existence d'une dette de l'Algérie envers les structures hospitalières à l'étranger, réaffirmant que "l'Etat a honoré tous ses engagements financiers envers ces structures, dans le cadre des contrats directs pour le traitement des patients algériens à l'étranger". Lors d'une séance plénière

de questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Saihi a, en revanche, révélé "l'existence de créances de l'Algérie auprès d'un pays qui n'a pas pris en charge les patients qui lui ont été transférés, lesquelles s'élèvent à 14 millions de dollars".

HCLA

Session de formation linguistique au profit des journalistes



Le Haut conseil de la langue arabe (HCLA) a organisé, jeudi à Alger, une session de formation dans le domaine de la révision linguistique au profit des journalistes, en vue d'améliorer leurs compétences dans l'usage de la langue arabe. Lors de cette journée de formation, tenue au siège du Conseil, dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord de partenariat conclu avec le ministère de

la Communication, signé en novembre 2025, le président du HCLA, Salah Belaïd, a indiqué que cette première session constituait "le véritable point de départ pour la concrétisation du contenu de l'accord de coopération et de coordination entre les deux parties, visant à renforcer les compétences des journalistes et à améliorer les performances en matière d'utilisation de la langue arabe".

«Logo Ramadhan Karim» en Egypte

Le calligraphe Kour Nouredine participe au programme

Le calligraphe Kour Nouredine participera au programme "Logo Ramadhan Karim" en Egypte avec une dizaine de créations calligraphiques exprimant l'esprit du mois sacré de Ramadhan, a-t-on appris, jeudi, auprès de l'artiste. L'Algérie a été sélectionnée pour représenter la

calligraphie arabe et l'art des lettres (hurufiat), aux côtés de plusieurs pays arabes, dans l'édition 2026 de ce programme organisé par le Centre d'études des écritures relevant du secteur de la recherche académique de la Bibliothèque d'Alexandrie, à l'occasion du mois de Ramadhan, a précisé à l'APS

Développement socio-économique

Rezig réaffirme l'engagement de l'Algérie en faveur d'une vision arabe intégrée



Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a réaffirmé, jeudi au Caire (Egypte), à l'ouverture des travaux de la 117ème session ordinaire du Conseil économique et social de la Ligue arabe, l'engagement de l'Algérie, qui a pris la présidence de cette session, à œuvrer à l'émergence d'une vision arabe intégrée en matière de développement socioéconomique.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Rezig a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à "œuvrer à l'émergence d'une vision arabe intégrée favorisant le renforcement de la coopération arabe en matière de développement socioéconomique" et à "coordonner les efforts pour parvenir à des solutions pratiques permettant de relever les défis auxquels nos pays arabes sont confrontés aujourd'hui".

AAPI

Séance de travail sur les perspectives d'investissement de Madar Holding



Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a examiné, mercredi à Alger, avec le Président-Directeur général (PDG) de Madar Holding, Adel Khemane, les perspectives d'investissement de la société, a indiqué un communiqué de l'AAPI. La réunion, tenue en présence de nombre de cadres dirigeants du groupe public, a permis de passer en revue le portefeuille d'investissement de la société et les projets qu'elle

envisage de lancer à court terme. A cette occasion, M. Rekkache a salué les efforts de la société en vue de la réalisation de projets stratégiques prometteurs, "à même de générer une forte valeur ajoutée pour l'économie nationale et de contribuer à la création d'emplois", réaffirmant l'engagement de l'AAPI à apporter toutes les formes d'accompagnement et les facilitations nécessaires pour accélérer la concrétisation de ces projets sur le terrain.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DADirection - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug MohamedDirecteur de la Publication
Abdellah BOUHALIDirecteur Technique
Benyoucef MohamedConception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dzSiteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.frTous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Contrôle technique des véhicules et sécurité routière

Police et gendarmerie mobilisées

Par B.Kamel

La route a tué et davantage en 2025 ce qui doit, a priori, faire sonner une nouvelle fois l'alarme selon les spécialistes. Pendant les onze premiers mois seulement, ce seront 3.571 décès causés par les accidents routiers de quoi en somme faire désormais réfléchir les automobilistes par trente-six fois eu égard aux nouvelles dispositions réglementaires prises par l'Etat, Réduire les accidents et la mortalité routière, est le principal défi des autorités de la police et de la gendarmerie nationale du pays à la faveur de la campagne inédite de prévention, de sensibilisation et de contrôle technique des véhicules en circulation lancée à la fin de la semaine dernière en Algérie. Dans ce registre, les services de la Gendarmerie nationale et de la Police ont mobilisé des effectifs importants à travers plusieurs wilayas du pays. Cette campagne vise principalement le respect de l'obligation du contrôle technique des véhicules, considéré comme un facteur clé dans la prévention des accidents de la circulation. Les contrôles inopinés, les barrages et l'usage des radars mobiles se sont densifiés ces derniers jours à travers les réseaux routiers du pays. Les unités spécialisées dans la sécurité routière dépêchées sur les lieux mènent en effet des contrôles pour le moins intensifs, de jour comme de nuit, sur les axes routiers urbains et interurbains. L'objectif est de détecter les infractions liées aux documents du véhicule, notamment l'absence ou la non validité du certificat de contrôle technique. A ce titre, les autorités compétentes rappellent que de nombreux accidents mortels sont causés par des défaillances mécaniques évitables, souvent liées au non-respect des visites techniques obligatoires. Les forces de l'ordre ont reçu des instructions claires pour appliquer la loi avec rigueur et fermeté. Les conducteurs incapables de présenter une attestation de contrôle technique valide sont ainsi menacés de sanctions immédiates parfois sévères en cas de grande négligence ayant généré une défaillance mécanique du véhicule. Celles-ci comprennent une amende forfaitaire pouvant atteindre 5.000 dinars, ainsi que la mise en fourrière du véhicule. De même que des poursuites judiciaires sont envisagées. D'un point de vue légal, cette infraction est classée comme une contravention de première catégorie, conformément à l'article 66 du code de la route. Les agents de police judiciaire sont autorisés, en vertu des textes réglementaires en vigueur, à immobiliser le véhicule et à le placer en fourrière jusqu'à régularisation de la situation. Ces mesures s'appuient notamment sur les dispositions du décret exécutif 04-381, modifié et complété, relatif à l'organisation du contrôle technique des véhicules. Le cadre législatif juridique permet en effet aux services de sécurité d'intervenir énergiquement pour appliquer les lois relatives à la prévention et à la sécurité routière et établir les responsabilités pénales et administratives en vigueur. En vertu des dispositions de l'article 09 de la loi 04-16 stipulant que tout véhicule doit disposer d'un certificat de contrôle technique en bonne et due forme et qui est un document administratif obligatoire, les usagers de la route doivent se montrer vigilants et compréhensifs à la fois à travers le respect de l'obligation de se conformer aux contrôles techniques dont l'absence peut souvent causer des accidents mortels. À travers cette campagne, les autorités entendent envoyer un message clair aux automobilistes : le respect des règles de sécurité routière n'est pas une option. Le contrôle technique n'est pas une simple formalité administrative, mais une obligation essentielle pour la protection des vies humaines. Les services de sécurité appellent ainsi les conducteurs à vérifier la conformité de leurs véhicules et à se mettre en règle afin d'éviter sanctions et immobilisations, tout en contribuant à une circulation plus sûre pour tous. Le secteur de la sécurité routière en Algérie fait l'objet d'une attention particulière en ce début d'année 2026. Entre les bilans chiffrés de l'année écoulée et les révisions législatives en cours, les autorités cherchent à stabiliser une situation marquée par une sinistralité persistante. La problématique de la sécurité routière demeure au centre des préoccupations des autorités publiques algériennes en ce début d'année 2026. Entre un bilan statistique 2025 en hausse et l'adoption d'un nouveau cadre réglementaire, le secteur traverse une phase de transition majeure. L'analyse des données de l'année écoulée révèle une persistance de la sinistralité sur l'ensemble du réseau routier national. Selon les chiffres consolidés par la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR), l'année 2025 a été marquée par une augmentation des indicateurs de gravité. Pour les onze premiers mois de l'année, le pays a enregistré 3 571 décès et 34 953 blessés à la suite de 25 538 accidents de la circulation ce qui représente une hausse de 1,95 % de la mortalité routière par rapport à la même période en 2024. Selon les services de la Protection civile, les interventions quotidiennes reflètent une moyenne de 6 décès constatés sur les lieux des accidents ou durant les transferts hospitaliers. L'origine des accidents fait l'objet d'un suivi rigoureux par les services de sécurité. Les rapports d'enquête confirment la prédominance des facteurs comportementaux. Selon les services de la Gendarmerie nationale, le facteur humain reste la cause principale dans plus de 95% des cas recensés. L'excès de vitesse, l'inattention liée à l'usage de technologies mobiles et le non-respect des distances de sécurité constituent le triptyque majeur des causes d'accidents. Par ailleurs, l'implication des véhicules de transport de marchandises et de voyageurs reste élevée. Selon les rapports techniques, bien que le facteur humain soit prépondérant, l'état mécanique des véhicules et les défaillances liées à l'infrastructure routière interviennent dans une proportion moindre, mais font l'objet d'une surveillance accrue. Face à ce constat, le gouvernement a engagé une révision du Code de la route, effective en 2026. Cette réforme introduit une classification plus stricte des infractions et une professionnalisation des conducteurs de transport lourd. L'une des mesures phares de cette année est l'introduction obligatoire du certificat de compétence professionnelle. Selon les directives du ministère des Transports, ce document est désormais requis pour tout conducteur de véhicules de transport de personnes ou de marchandises, imposant un suivi médical et une formation continue. Parallèlement, le barème des amendes forfaitaires a été réajusté pour atteindre 15 000 DA pour les infractions de quatrième degré, telles que le non-respect des priorités ou les manœuvres dangereuses. Enfin, le nouveau cadre législatif prévoit une disposition inédite concernant la responsabilité des services des travaux publics, qui peut être engagée si l'absence d'entretien de la chaussée est formellement établie comme cause directe d'un accident.

Pour répondre efficacement aux préoccupations de la diaspora

Attaf souligne l'importance de la modernisation des services consulaires

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a indiqué, mercredi à Alger, que la modernisation des services consulaires n'est plus un simple choix technique, mais un impératif visant à permettre à l'Etat de répondre efficacement aux aspirations de sa communauté et de protéger ses intérêts à l'étranger. Présidant la clôture des travaux de la Conférence des chefs de postes consulaires, au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Attaf a souligné, dans son allocution, "l'importance majeure que revêt ce type de conférences et la nécessité de les tenir périodiquement et régulièrement, comme des haltes d'évaluation, d'ajustement et de renouveau pour nos services consulaires". L'organisation de cette nouvelle édition de la Conférence des chefs de postes consulaires participe de "notre engagement envers l'orientation stratégique conférée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la dimension centrale que revêt la communauté nationale dans la politique étrangère de notre pays", a précisé le ministre d'Etat. Evoquant longuement la question du développement et de la modernisation des services consulaires, il a souligné la nécessité de poursuivre les efforts dans ce sens pour "répondre plus efficacement et plus rapidement aux préoccupations et aux aspirations de notre diaspora". "Nul doute que le plus grand défi, l'enjeu majeur et la priorité absolue, aujourd'hui, résident dans la mo-

dernisation des services consulaires de notre pays", a soutenu M. Attaf, estimant que la modernisation "constitue la solution optimale à de nombreux problèmes rencontrés par les membres de la communauté nationale à l'étranger, le seul moyen d'alléger les pressions auxquelles sont confrontés plusieurs consulats algériens à l'étranger et l'outil essentiel pour améliorer la qualité des services consulaires et renforcer la confiance entre l'administration et la diaspora". "Il nous appartient aujourd'hui de mobiliser toutes les énergies et toutes les ressources pour relever ce défi et asseoir ainsi une administration consulaire plus efficace, plus transparente et plus à l'écoute des aspirations de notre communauté nationale", a insisté le ministre d'Etat.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

La sécurité routière, c'est très important

C'est grâce aux failles rencontrées dans la sécurité routière que les carnages quotidiens, provoqués par les accidents de la route, laissent chaque année des milliers de victimes: morts et blessés, sans parler des énormes pertes matérielles. Donc, pour les pouvoirs publics, penser à la sécurité des routes est une nécessité impérative et non pas une option facultative. Seulement, les choses ne sont pas aussi faciles que nous pourrions l'imaginer... il y a plusieurs paramètres qui entrent en jeu... entre autres : nous pouvons penser par exemple au non-respect du code la route par certains chauffards, qui -je crois- se surestiment. Notamment, ces chauffards qui aiment arriver à destination avant l'heure. Parfois, par nécessité d'intérêts, mais d'autres fois, pour assouvir une impulsion égoïste. Une façon comme une autre pour se confirmer à soi-même et peut-être aux autres, également. Pour se faire une idée juste sur les carnages routiers, à titre d'exemple, la semaine entre le 25 et le 31 janvier 2026 et au niveau de la seule wilaya d'Oran, les services d'interventions (protection civile) avaient publié un désastreux bilan de 32 morts et 1056 blessés, dans 938 accidents de la route. C'est quand même critique, eu égard au temps (une semaine) et au niveau d'une seule wilaya et non tout le territoire national. Loin de réussir encore à mettre un terme à ces hécatombes quotidiennes, nous continuons à être impressionnés par ces chiffres catastrophiques. Certes que les pertes en âmes et en santé des citoyens sont plus importantes que les pertes matérielles...ces dernières restent quand même sérieuses et importantes pour le Trésor public, les compagnies d'assurances et également pour les citoyens. Cela fait des années que nous vivons, selon un même rituel et sur le même rythme cauchemardesque des accidents de la routes et leurs conséquences morbides. Jusque-là, les pouvoirs publics n'ont pas réussi et il faudrait reconnaître que toutes les mesures prises afin d'au moins diminuer la cadence de ces carnages quotidiens, n'ont, malheureusement, pas abouti sur la moindre issue optimiste. Les uns mettent cela sur le compte de la qualité des routes nationales, qui ne sont pas, selon eux, construites selon des normes techniquement plus sécurisées. D'autres par contre, préfèrent endosser la responsabilité au non-respect ou bien sur le fait de ne pas s'astreindre, bien qu'il le faille, aux directives du code la route. C'est l'âge de la course et de la compétition... même s'ils n'ont pas de mobile raisonnable, ils continuent, quand même, à courir contre le temps. Mais, courir tout en ayant les mains sur le volant et l'esprit absent ailleurs.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Gaz, l’Algérie au cœur du jeu méditerranéen

L’Algérie confirme sa position de pilier énergétique pour l’Europe et l’Afrique, en s’apuyant sur ses vastes capacités en hydrocarbures et ses infrastructures transcontinentales. Le ministre d’État algérien, Mohamed Arkab, a souligné jeudi lors de la conférence «Afrique du Nord: relier les continents, créer des opportunités» que «l’Algérie continue d’assumer son rôle de fournisseur fiable et durable d’énergie», rappelant que le pays est parmi les sept plus grands exportateurs mondiaux de gaz naturel, premier en Afrique et troisième pour l’Europe. Arkab a également insisté sur l’importance des projets régionaux comme le gazoduc transsaharien (TSGP) et le corridor SouthH2 pour renforcer l’intégration énergétique Afrique-Europe. La dimension stratégique du partenariat algéro-italien a été réaffirmée par le ministre italien de l’Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, en visite à Alger. «L’Algérie n’est pas seulement un fournisseur de gaz, mais un pays avec lequel nous partageons une vision commune de la Méditerranée», a-t-il déclaré, mettant en avant l’interconnexion énergétique entre les deux rives et le rôle potentiel de l’Algérie comme hub entre marchés africains et européens comme le relaye AGI.it. L’Italie voit dans le gaz algérien un vecteur de stabilité, destiné à accompagner le développement des énergies renouvelables et à sécuriser ses approvisionnements, dans le cadre du Plan Mattei et des projets de corridor hydrogène. L’Union européenne, consciente de l’importance stratégique de l’Algérie, a récemment exempté le pays du programme de transparence sur l’origine du gaz, afin de garantir un approvisionnement stable et continu vers le continent européen, rapporte MT Newswires. En 2025, près de 95 % du gaz naturel liquéfié algérien était destiné à l’Europe, notamment vers l’Italie, la France, l’Espagne et la Turquie. Sur le marché gazier international, le gaz naturel américain s’est échangé en légère hausse à 3,60 \$/MMBtu début février, malgré des stocks plus élevés que la moyenne sur cinq ans et une météo clémente qui réduit la demande de chauffage. Aux États-Unis, le prix de référence Henry Hub a reculé à 6,44 \$/MMBtu sur la semaine close le 4 février, après un retrait des stocks de 360 milliards de pieds cubes, inférieur aux attentes, et l’expédition de 134 Gpi3 de GNL depuis les ports américains. Dans ce contexte, l’Algérie apparaît comme un fournisseur stable et stratégique, capable de soutenir la sécurité énergétique européenne tout en consolidant sa position de hub énergétique régional et en promouvant des projets d’intégration Afrique-Europe.

Programme d'importation de 10.000 bus

Réception d'une nouvelle cargaison au port d'Alger

L'Etablissement de développement de l'industrie de véhicules (EDIV), relevant de la Direction des Fabrications Militaires (DFM) du Ministère de la Défense nationale (MDN), a réceptionné, vendredi au niveau du port d'Alger, une nouvelle cargaison de 134 bus, dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'importation de 10.000 nouveaux bus destinés au renouvellement du parc national de transport de voyageurs. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, et sous le suivi personnel du Général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), la DFM représentée par l'EDIV, a procédé à la réception d'une nouvelle cargaison de 134 bus de différents types sur un total de 6.800 bus à acquérir auprès de partenaires étrangers de la République populaire de Chine et de la République fédérale d'Allemagne". Les opérations de réception de la quantité restante de bus se poursuivront durant les prochains jours.

Ligne ferroviaire minière Ouest

Un accès pratique aux marchés africains

La ligne ferroviaire minière Ouest (Béchar-Beni Abbes-Tindouf-Gara Djebilet), s'étendant sur 950 km, constitue un axe de transport structurant offrant un accès rapide et pratique aux marchés africains via Tindouf, a indiqué le président du Conseil d'affaires algéro-mauritanien, Youcef Ghazi. Cette ligne stratégique que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a lancée officiellement, dimanche dernier à partir de la wilaya de Béchar, ouvre la voie à un nouvel accès vers l'Afrique de l'Ouest, à travers son tracé arrivant à Tindouf, favorisant désormais une infrastructure de transport rapide pour les opérateurs économiques publics et privés et permettant le transport de marchandises vers les frontières algéro-mauritaniennes à coûts réduits et, au-delà, vers les marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué M. Ghazi dans une déclaration à l'APS. Elle contribue également à désenclaver totalement plusieurs zones du Sud-ouest du pays, grâce à leur connexion aux ports, aux complexes industriels et sidérurgiques du Nord et au réseau national, constituant ainsi une avancée historique de grande utilité pour le développement régional et national, a-t-il expliqué. En outre, cette ligne ferroviaire appuiera le développement harmonieux de la future zone de libre-échange basée à Tindouf, dont la première pierre de sa réalisation a été posée en février 2024 par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a-t-il ajouté. Cette initiative vise également à dynamiser les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Mauritanie, ainsi que les pays de l'Afrique de l'Ouest, a tenu à souligner M. Ghazi, également président de la chambre de commerce et d'industrie de la Saoura (Béchar). Cette zone économique spécifique sera confortée par la réalisation, en cours, de la route reliant Tindouf à la ville de Zouerate en Mauritanie, longue de plus de 800 km, qui viendra renforcer l'exportation des produits algériens et encourager l'investissement bénéfique pour les deux pays et leurs deux peuples frères, a-t-il relevé. La proximité géographique de cette nouvelle ligne ferroviaire aux frontières mauritaniennes promet aussi un essor certain des relations commerciales entre l'Algérie et la Mauritanie, tout en favorisant les échanges avec les pays d'Afrique de l'Ouest, selon le même responsable.

Rencontre d'évaluation annuelle avec les directeurs du tourisme

La formation, la qualité et la diversification comme credo

Par Nadira FOUDAD

La formation reste une urgence et une priorité pour booster le tourisme et le mettre au diapason des nouvelles mutations géostratégiques. La ministre interpelle les DTA à encourager les familles algériennes à passer leurs vacances en Algérie. Dans sa rencontre avec les directeurs du tourisme et de l'artisanat, la ministre du Tourisme, Houria Meddahi n'a cessé de plaider, hier dans cette évaluation annuelle, en faveur de la baisse des prix, en faveur du tourisme familial et de la création d'emploi avec évidemment chiffres à l'appui soit au total la création de 40.000 emplois. Comment booster le tourisme local qui s'est taillé la part du lion dans son intervention avant de se projeter en 2028 grâce au plan de travail 2026-2028 par les perspectives d'atteindre les 08 millions de visiteurs. L'oratrice a ensuite passé en revue la promotion du tourisme saharien par exposer les grands axes pouvant encourager son évolution sans oublier d'énumérer l'éventail des potentiels touristiques dont jouit l'Algérie avec comme priorité son désert et son tourisme saharien. La ministre Houria Meddahi reste optimiste eu égard au potentiel dont jouit l'Algérie dans toutes ses dimensions et ses facettes, celui de faire du tourisme saharien une plaque tournante du tourisme de qualité dont Tamanrasset, Djanet, Illizi, Naama entre autres, précise l'interlocutrice lors de cette rencontre d'évaluation tenue hier à l'hôtel Mazagran à Alger. Il s'agit surtout d'une évaluation chiffrée des différents développements des activités touristiques, dans le cadre du tourisme saharien par l'encouragement de l'investissement touristique pour permettre aux touristes étrangers et locaux de mieux s'imprégner de l'héritage touristique avec évidemment un respect de l'environnement touristique. La ministre lance un appel aux représentants des consulats pour la conjugaison des efforts pour booster et encourager le tourisme saharien. Houria Meddahi a exposé les grands axes fondamentaux pour booster le tourisme, entre autres le tourisme environnemental dont elle a détaillé les paramètres avant de clore son allocution relative à la stratégie de booster le tourisme à court terme soit ces 03 années à venir avec évidemment une dynamique remarquée en 2025. Elle affirme, en outre, que 169 nouveaux projets sont prévus pour encourager l'investissement au côté du processus de modernisation dont l'hôtel El Djazair à Alger et le grand hôtel d'Oran. Dans cette longue communication, la ministre a versé dans un long plaidoyer des actions entreprises en 2025 avec chiffres à l'appui par reconnaître ensuite certains dysfonctionnements et retards dans l'exécution des projets dont notamment le retard mis dans l'octroi des agréments. Elle interpelle les différents DTA à plus d'implication dans le pro-

Entre l’Europe et le reste du continent

L'Afrique du Nord appelée à renforcer son rôle de hub

L'Afrique du Nord est appelée à consolider son rôle de plateforme énergétique entre l'Europe et l'Afrique subsaharienne, ont estimé jeudi à Alger les participants à une conférence co-organisée par la Banque d'Algérie et le Fonds monétaire international (FMI), consacrée à l'intégration régionale. Les intervenants ont mis en avant le potentiel de la région pour fournir des solutions énergétiques "fiables et durables" aux marchés européen et africain, plaidant pour l'accélération des projets d'interconnexion et d'infrastructures transrégionales, notamment le gazoduc transsaharien (TSGP) et le corridor SouthH2 destiné au transport d'hydrogène. Lors d'une table ronde intitulée "Tirer parti du secteur de l'énergie – un fondement pour une intégration économique plus poussée", le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné que l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne disposent de ressources suffisantes pour répondre à la demande locale tout en développant des capacités d'exportation. "L'Afrique a besoin d'accroître massivement sa production d'énergie pour satisfaire la demande interne et créer des capacités exportables, qu'il s'agisse d'électricité, de gaz ou d'énergies renouvelables", a-t-il déclaré. Arkab a mis en avant les infrastructures gazières et électriques de l'Algérie ainsi que son expérience dans les hydrocarbures, estimant que le pays peut contribuer au renforcement des interconnexions vers l'Europe et l'Afrique subsaharienne. Il a indiqué que plusieurs projets de réseaux de très haute tension sont en cours de déploiement dans le Sud du pays afin de faciliter les futures connexions régionales. S'agissant de la transition énergétique, le ministre d'Etat a estimé que le gaz naturel demeurera une énergie d'appoint aux côtés des renouvelables. Il a fait état d'une capacité électrique installée d'environ 28.000 mégawatts (MW), pour une pointe de consommation avoisinant 20.000 MW. Il a également rappelé l'objectif national de 15.000 MW d'énergies renouvelables à l'horizon 2035.

Ramadhan

Lancement d'une campagne nationale pour rationaliser la consommation

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, a lancé depuis janvier dernier une campagne nationale pour rationaliser la consommation avant et pendant le mois de Ramadhan, afin de consacrer la culture de la consommation responsable, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette campagne, placée sous le thème "Rationaliser la consommation est la responsabilité de chacun pour une vie meilleure", a été lancée "conformément aux instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, et vise à intensifier les campagnes de sensibilisation pour consacrer la culture de rationalisation de la consommation avant et pendant le mois sacré du Ramadhan", précise le communiqué. A cet égard, "les Directions de l'Action Sociale (DAS) des wilayas ont lancé cette vaste campagne nationale de sensibilisation depuis le 15 janvier dernier", selon la même source.

Cette opération s'inscrit "dans le cadre des missions du secteur de la Solidarité nationale pour l'organisation de campagnes de sensibilisation en lien avec les préoccupations du citoyen, et contribue ainsi aux efforts nationaux visant à consacrer la culture de la consommation responsable, notamment en ce qui concerne les produits de large consommation, particulièrement durant cette période où les familles algériennes sont en pleins préparatifs pour accueillir le mois sacré", a ajouté le communiqué. Dans ce contexte, les services des cellules de proximité de solidarité à travers le pays (plus de 300 cellules) ont entamé des campagnes intensives touchant les marchés populaires, les grandes surfaces commerciales et les espaces de shopping, ainsi que les places publiques et autres lieux de grande affluence. Pour l'exécution de cette campagne, les cellules de proximité ont misé sur leur longue expérience en matière de sensibilisation et sur leur proximité

avec les familles, en utilisant des mécanismes de communication sociale modernes alliant action de proximité directe et supports de sensibilisation interactifs. A ce titre, "ces services ont travaillé en coordination avec les acteurs locaux et les composantes de la société civile, en privilégiant le contact direct avec le citoyen pour garantir une transmission efficace et claire des messages de sensibilisation", selon la même source. Cette campagne de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Ramadhan, met l'accent sur "l'orientation du citoyen vers la consommation rationnelle en se procurant les produits nécessaires selon les besoins réels du foyer, sans excès, en soulignant la disponibilité des produits de base sur le marché et la nécessité d'éviter les habitudes de consommation irresponsables tels que le stockage et le gaspillage, qui nuisent à l'équilibre financier des foyers et à la stabilité générale du marché", note le communiqué.

Prise en charge des patients atteints de maladies graves

Conventions entre la Sécurité sociale et les établissements de santé

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a mis en avant, jeudi à Alger, l'orientation de l'Etat visant à assurer la prise en charge de tous les patients atteints de maladies graves dans le pays, à travers des conventions de coopération entre la Sécurité sociale et les établissements de santé en Algérie, le transfert vers l'étranger demeurant "exceptionnel". Lors d'une séance plénière de questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, M. Saihi a rappelé l'orientation de l'Etat visant à assurer la prise en charge de l'ensemble des pa-

tients atteints de maladies graves en Algérie à travers des conventions de coopération entre la Sécurité sociale et les établissements de santé en Algérie, soulignant que le transfert à l'étranger demeure "exceptionnel en cas d'absence de la spécialité concernée". Et d'ajouter que le parachèvement de la réalisation et la mise en service de l'hôpital algéro-qatari-allemand "permettra la prise en charge d'un nombre important de patients, renforçant ainsi la sécurité sanitaire en Algérie". Le ministre a, à ce propos, réfuté l'existence d'une prétendue dette de l'Algérie à l'étranger, réaffirmant que "l'Etat a honoré tous ses engagements financiers envers les structures hospitalières à l'étranger, dans le cadre des contrats

directs pour le traitement des patients algériens à l'étranger". Il a, en revanche, révélé "l'existence de créances de l'Algérie auprès d'un pays qui n'a pas pris en charge les patients qui lui ont été transférés, lesquelles s'élèvent à 14 millions de dollars". M. Saihi a, par ailleurs, rappelé que le secteur de la Sécurité sociale "garantit un remboursement à 100% des médicaments anticancéreux, assurant ainsi une prise en charge et un bon accompagnement des patients, conformément aux décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettant aux patients démunis de bénéficier de la carte Chifa afin d'acquérir gratuitement les médicaments auprès des pharmacies".

Santé

Le ministre rencontre des membres du SNPSP

Le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a rencontré, jeudi à Alger, des membres du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP), dans le cadre de la série de rencontres organisées avec les partenaires sociaux du secteur, a indiqué un communiqué du ministère. Dans le cadre de la série de consultations menées par le ministre de la Santé avec les partenaires sociaux, une rencontre a été organisée avec des membres du SNPSP, en présence des membres de la commission chargée du dialogue avec les partenaires sociaux, précise le communiqué. A cette occasion, M. Ait Messaoudene a exprimé "ses plus vives marques de reconnaissance et de gratitude à l'ensemble des professionnels de la santé pour leurs

efforts continus et leur dévouement dans l'accomplissement de leurs nobles missions au service des citoyens". Cette rencontre a été l'occasion de réaffirmer "l'importance de la consécration du dialogue responsable et constructif avec les partenaires sociaux à tous les niveaux, dans le cadre des efforts visant à renforcer le système national de santé et à améliorer la prise en charge de la santé publique au bénéfice des patients", ajoute la même source. Dans ce cadre, le ministre a écouté "les préoccupations et propositions des membres du syndicat concernant les statuts et l'amélioration des conditions de travail du médecin généraliste, considéré comme la pierre angulaire du système de santé, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'environnement

de travail et la garantie de l'exercice de l'activité syndicale". Il a relevé, à cet égard, que "les questions inhérentes à l'activité syndicale font l'objet d'un suivi de la part de l'administration centrale", tout en précisant "qu'aucune forme de restriction n'est tolérée, dans le strict respect des cadres légaux et réglementaires en vigueur". S'agissant des statuts, il a été indiqué que "toutes les problématiques soulevées seront prises en considération, en accordant une attention particulière à la formation continue, au développement des compétences professionnelles et à la promotion des carrières des médecins généralistes, afin de valoriser leurs compétences et de les encourager à accomplir leurs missions dans les meilleures conditions".

Tamanrasset

Saisie de plus de 8 kg d'or

Les éléments de la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la 3ème sûreté urbaine à Tamanrasset en coordination avec le secteur militaire de Tamanrasset, ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus et saisi 8,0653 kg d'or brut, a-t-on appris jeudi du bureau de communication de la sûreté de wilaya. Agissant sur la base d'informations faisant état de l'utilisation d'un camion frigorifique pour le transport d'or du Sud vers le Nord du pays, un dispositif de sécurité a été déployé, aboutissant à l'interpellation de son conducteur dans un quartier de la ville de Tamanrasset, a précisé la même source. Une fouille minutieuse a permis de découvrir la quantité d'or susmentionnée soigneusement dissimulée à l'intérieur du camion, a-t-on fait savoir. La perquisition d'un espace commercial appartenant au propriétaire du véhicule, sous la supervision du parquet local, a conduit à la saisie d'une somme d'argent et à l'arrestation d'un deuxième suspect. Les investigations ont également permis l'identification, puis l'interpellation d'un autre membre de même réseau criminel, ainsi que la saisie d'un véhicule utilisé dans ce trafic et une somme d'argent en monnaie nationale, a-t-on fait savoir. Au total, cette opération s'est soldée par l'arrestation de trois individus et la saisie de 8,0653 kg (8 kg et 65,3g) d'or brut d'une valeur estimée à 26 milliards et 938 millions de centimes, d'un montant de 293,3 millions de centimes, d'un camion et d'une camionnette frigorifiques, ainsi qu'une voiture touristique.

En provenance du Maroc

Saisie de 80 kg de kif traité et arrestation de 13 suspects à Nâama

Les services de Sûreté de la wilaya de Nâama ont procédé, durant la semaine écoulée, dans de deux opérations distinctes, à l'arrestation de 13 suspects, avec la saisie de plus de 80 kg de kif traité en provenance du Maroc et la récupération d'environ 4 milliards de centimes, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). La première opération "menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) au niveau de la ville d'Aïn Sefra, a permis la saisie de cette quantité de drogue dissimulée à l'intérieur d'un véhicule touristique et l'arrestation de six (6) membres de la bande criminelle, outre la récupération d'un véhicule utilisé dans des activités illicites", ajoute la même source. La seconde opération menée par la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, relevant de la sûreté de Nâama, s'est soldée par "la neutralisation d'une autre bande criminelle activant dans la région de Mecheria, composée de sept (7) éléments et spécialisée dans le blanchiment des revenus issus du trafic illicite de stupéfiants".

Trafic de drogues

Démantèlement d'une bande criminelle à Tindouf

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont mis fin, lors de deux opérations distinctes, aux activités d'une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogues et de comprimés psychotropes, a indiqué mercredi un communiqué des mêmes services. Cette opération a été menée suite à des « informations parvenues à la brigade de sécurité et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Tindouf, selon lesquelles un réseau criminel s'adonne au trafic de comprimés psychotropes et de drogues dures ». En coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Tindouf, « le lieu suspect a été perquisitionné, ce qui a permis l'arrestation de 4 individus, dont 2 femmes, ainsi que la saisie de 92 g de kif traité, 92 comprimés de type +Ecstasy+, un sachet de cocaïne brute d'un poids de 8,2 g, 15 petits sachets contenant de la cocaïne et 773 comprimés psychotropes de type +Prégabaline+ », précise le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION
NIF : 415024000045103

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05 /2026

La Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama lance un avis d'appel d'offre ouvert avec Exigence de capacités minimales dans le cadre : Etude et Suivi Et Réalisation Des Travaux VRD Primaires et Secondaires Des Logements Publics à Travers la Wilaya:

Lot 01: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Mur de Soutènement +Voirie Et Aménagement Extérieur Des 120+130+600 LPL à Mecheria

Lot 02: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Voirie et Aménagement Extérieur Des 120+130+500 LPL à Ain Sefra

Lot 03: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP +Voirie et Aménagement Extérieur Des 60+30 LPL à El Biodh

Lot 04: Voirie et Aménagement Extérieur Des 30+20 LPL à Tiout

Lot 05: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP Des 60 LPL à Asla

Lot 06: Rejet d'Assainissement +Amenée AEP Des 40+20 LPL à Djenien Bourezg

Seules les entreprises qualifiées Conformes aux exigences et conditions des cahiers des charges sont concernées par cet avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales ayant:

Conditions minimales d'éligibilité

Pour le lot 01 et lot 02 :

- Certificat de Qualification et Classification Professionnelle Catégorie Six (06) Ou Plus comme activité « Principale en Travaux Public et Secondaire en Hydraulique Ou Principale en Hydraulique et Secondaire Travaux Public » en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir Une Moyenne De Chiffre d'Affaire Supérieur ou égal à 20 000 000,00 Da des Meilleurs Trois (03) Années parmi les Cinq (05) Années dernières Justifie par les bilans financiers certifies par les services des impôts + C20.

Pour le lot 03 et lot 04 :

- Certificat de Qualification et Classification Professionnelle Catégorie Quatre (04) Ou Plus comme activité « Principale en Travaux Public» en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir Une Moyenne De Chiffre d'Affaire Supérieur ou égal à 6 000 000,00 Da des Meilleurs Trois (03) Années parmi les Cinq (05) Années dernières Justifie par les bilans financiers certifies par les services des impôts + C20.
- Pour le lot 05 et lot 06 :
- Certificat de qualification et classification professionnelle catégorie Trois (03) ou plus comme activité Principale en « Hydraulique Avec Code AEP 34703, Assainissement 34705 » en cours de validité le jour de l'ouverture des plis.
- Avoir Une Moyenne De Chiffre d'Affaire Supérieur ou égal à 3 000 000,00 Da des Meilleurs Trois (03) Années parmi les Cinq (05) Années dernières Justifie par les bilans financiers certifies par les services des impôts + C20.
- Avoir réalisé au moins Un Projet de Même Nature, justifiées par Attestation de Bonne Exécution délivrée par Un Service Contractant Public.

Important :

- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent bénéficier d'un seul lot et l'évaluation des Offres se fera dans l'ordre décroissant.

Le dossier de candidature contient : Une déclaration de candidature, Une déclaration de probité, Les statuts, Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise; Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires.

L'offre technique contient : La déclaration à souscrire, un mémoire technique justificatif.

L'offre financière contient: la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Les soumissions constituées des offres techniques, financières et dossier de candidature accompagnée des pièces exigées (voir l'article 17 page 18), devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama boulevard cheikh Bouamama, wilaya de Naama.

Les offres techniques, financières et dossier de candidature devront être distinctes et continues dans les plis séparées avec indication pour chaque plis (offre technique) et (offre financière) et (dossier de candidature) Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Etude et Suivi Et Réalisation Des Travaux VRD Primaires et Secondaires Des Logements Publics à Travers la Wilaya
Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2026
Lot N°.....

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant 90 jours + la durée de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Le dépôt des offres sera pendant le dernier jour de la durée de préparation des offres Quinze (15) jours et ce à partir de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou sur un quotidien à édition nationale Avant 12:00 heure).

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de la préparation des offres à 14h:00 au siège de la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Naama, les soumissionnaires sont invités à y assister et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D' EL BAYADH
DIRECTION DE L' URBANISME ;DE
L'ARCHITECTURE DE LA CONSTRUCTION

IDENTIFICATION FISCAL N° 099132019000730

Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales

Intitulé : ETUDES DES PLANS DIRECTEURS D'AMENAGEMENT URBAIN ETUDES DES PLANS D'OCCUPATION DE SOL LES ETUDES GEOTECHNIQUES ET LES ETUDES GENERALES ETUDES SISMIQUES REALISATION D'UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE SIG POUR LES INSTRUMENTS D'URBANISME (PDAU-POS)

La direction de l'urbanisme; de l'architecture et de la construction de la wilaya d'El Bayadh lance un Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales pour l'étude l' étude suivant:

Lot N°1- POS N°01 POLE URBAIN COMMUNE ROGASSA

Lot N° 2- POS N°02POLE URBAIN COMMUNE ROGASSA

Lot N° 3- POS N°03 COMMUNE ROGASSA

Lot N° 4- POS BOUGHRARA COMMUNE CHEGUIG

Lot N° 5- POS N°04 COMMUNE SIDI SLIMANE

Les bureaux d'études agréés dans le secteur d'architecture et d'urbanisme et intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme ;de l'architecture et de la construction d'el bayadh situe au centre de la ville d'El Bayadh coté ancien stade communal à partir de la première parution de l'avis de l'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP La date de remise des offres est fixée avant 14 :00H et l'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14 :00H en présence des soumissionnaires au siège de la DUAC .

Condition d'éligibilité Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux BET publiques ou privés ou groupement, dans le domaine d'architecture et urbanisme, dont les capacités répondent à l'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales est destiné aux bureaux d'études ayant remplie les conditions ci-dessus énumérées :

Avoir un agrément valide le jour d'ouverture (mise à jours specimen -2025) délivré par :

*Le Ministère de l'Habitat d'Urbanisme et de la Ville pour les ingénieurs en urbanisme.

* CNOA auprès du Ministère de l'Habitat d'Urbanisme et de la Ville pour les Architectes.

*Pour Les Bureaux d'Etudes Etatiques (URB) une autorisation pour pratiquer le métier et maitrise d'œuvre délivrée par le Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville.

-avoir un certificat ISO 9001 version année 2015

-avoir au moins Quinze (15) ans d'activité

-- Avoir réalisé au moins trois (03) Etude de POS justifiées par une attestation de bonne exécution.

-- Avoir une licence du logiciel de gestion du système d'information géographique (SIG)

-Une d'éclaration sur honneur l'égalisé s'engage à élaborer et rendre le dossier de l'étude sur support numérisé (système ARC-GIS)

Capacité financière: ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen durant les trois dernières années d'un montant supérieure ou égale 5 000 000.00

-le dossier de candidature :

-La déclaration de candidature dûment remplie et signée cachetée, datée par le soumissionnaire.

2-La déclaration de probité dûment remplie et signée cachetée, datée par le soumissionnaire.

3- Les statuts pour les sociétés

4-Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5-Le certificat de qualification et classification professionnelle.

6-Copie de registre de commerce électronique.

7-Les pièces fiscales et parafiscales (mise à jours : CNAS, CASNOS, EXTRAIT DE ROLE : apurée ou avec engagement de paiement)

8- C20

-9Affiliation par les services de la sécurité sociale et attestation d'affiliation du gérant

11-La liste des moyens humains qui seront chargés de l'exécution des travaux dûment justifiés par affiliation CNAS et CASNOS pour le gérant.

12- Les Bilans des trois dernières années.

13-La liste de matériel dûment justifiés (PV d'huissier ne dépasse pas une année, cartes grises et assurances valide).

14-Attestation de visite des lieux.

2-Offre Technique :

1-La déclaration à souscrire dûment remplie et signée, cachetée et datée

2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «Lu et accepté».

3-Planning prévisionnel des études signé avec délai de réalisation

4-Mémoire technique justificative des composants de l'offre technique.

3-Offre Financière :

1-Lettre de soumission dûment remplie et signée, cachetée et datée, pour chaque lot.

2-Bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé (les prix unitaires doivent être clairs

et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

3-Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé. (les chiffres doivent être

clairs et lisibles et ne contiennent pas des surcharges).

NB: * Les études seront confiés au bureau d'étude proposant l'offre la Moins Disante

* La note maximale de l'offre technique égale à 70 points.

* Chaque offre est inférieur à 40 points du total techniques sera rejetée (ou disqualifié).

La note maximale de l'offre technique égale à 70 points

Chaque offre est inférieur à 40 points du total techniques sera rejetée (ou disqualifié

La durée de préparation des offres est de 15 jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres doivent être déposées à la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya d'EL-Bayadh, La date

limitée de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures 00 minute (14:00 h), dans

une enveloppe renfermant les trois enveloppes à l'intérieur "un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière"

L'enveloppe extérieure devra être cachetée et anonyme, comportant la mention :

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
appel d'offres N°.....l'objet de l'appel d'offres..... ».

Les offres resteront valides pendant la durée de la préparation des offres augmentée de trois (03) mois .

LE DIRECTEUR

Haï Oussama (Ex Boulanger)
**10 familles sous la menace
d'un bloc de béton**

Par Youcef Chaïbi

Situé à la rue des Frères Bel hadj Boulanger, cet immeuble ancien classé en zone rouge continue pourtant d'être habité. Sur sa façade, un important bloc de béton fissuré menace de se détacher à tout moment. Les dix familles recensées attendent toujours leur pré-affectation, vivant dans l'angoisse d'un drame imminent. À la rue des Frères Belhadj Boulanger, l'immeuble présente des signes avancés de dégradation. Fissures béantes, corniches fragilisées et surtout un bloc de béton partiellement désolidarisé de la structure principale constituent un danger permanent. Un risque visible à l'œil nu, qui menace aussi bien les habitants que les passants. Classé officiellement en zone rouge, le bâtiment aurait dû être évacué depuis longtemps. Les dix familles qui y résident ont été recensées par les services concernés et attendent depuis leur pré-affectation, sans qu'aucune date ne leur soit communiquée. En attendant, elles continuent de vivre dans un immeuble reconnu dangereux. M. Kadari Malek, résident de l'immeuble, témoigne de cette situation alarmante : «Nous vivons sous une menace permanente, nous et les passants. À chaque bruit, on craint le pire», déclare-t-il. Père d'un enfant en situation de handicap, il lance un appel direct aux autorités : «Nous attendons un geste juste de Monsieur le wali pour être relogés en priorité, compte tenu de notre situation.» La crainte n'est pas théorique. Récem-



ment, une dalle appartenant à un voisin s'est effondrée, rappelant brutalement la réalité du danger. Par chance, aucune victime n'est à déplorer, mais cet incident a renforcé l'inquiétude des habitants, conscients que le prochain effondrement pourrait ne pas avoir la même issue. Le danger ne concerne pas uniquement les résidents. Le bloc de béton fissuré surplombe directement la rue, un axe emprunté quotidiennement par des riverains, des enfants et des commerçants. Une chute pourrait provoquer un drame aux conséquences irréversibles. Ce cas illustre une problématique persistante : des immeu-

bles classés dangereux, des familles recensées et des risques clairement identifiés, mais des décisions qui tardent à se concrétiser. Pendant ce temps, la peur devient le quotidien de familles entières. À la rue des Frères Belhadj Boulanger, tous les signaux d'alerte sont au rouge. Les familles sont recensées, les incidents ont commencé et le danger est réel. Agir après un drame serait une faute impardonnable. L'intervention des autorités, à leur tête le wali, est aujourd'hui attendue comme une urgence absolue, avant qu'un immeuble classé rouge ne fasse des victimes.

Ouverture du Salon international «AMTEX»
42 exposants nationaux et étrangers à la 5ème édition

La cinquième édition du Salon international de la santé, du tourisme thérapeutique et de l'investissement médical (AMTEX) a été inaugurée, jeudi à Oran, avec la participation de 42 exposants nationaux et étrangers. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Youssef Zouaoucha, a souligné que le développement et la promotion du tourisme médical et thérapeutique, notamment le tourisme thermal, figurent parmi les priorités du secteur, compte tenu des ressources et des richesses thermales dont dispose l'Algérie, ainsi que de la demande croissante et diversifiée pour ce type de tourisme émanant des différentes catégories de la société. Ce créneau de l'activité touristique est devenu une source importante à la fois pour les soins et les loisirs, a-t-il fait observer. Le responsable a également mis en avant l'importance stratégique accordée par l'Etat au tourisme thérapeutique, en tant que secteur prometteur alliant la qualité des services de santé à l'attractivité des destinations touristiques, offrant des opportunités d'investissement durable, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale, à la création de richesse et au renforcement de la position de l'Algérie comme

destination de choix dans ce domaine. Il a précisé que ce salon reflète l'évolution rapide que connaît le secteur du tourisme thérapeutique aux niveaux national et international, indiquant que cette édition est organisée sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. De son côté, Nadia Amer-Khodja, sous-directrice de la valorisation de l'utilisation des eaux thermales au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné que le développement du tourisme thermal thérapeutique constitue l'une des priorités du secteur, au regard des potentialités naturelles dont dispose l'Algérie, notamment face à la demande croissante et diversifiée pour cette filière, devenue une ressource importante pour les soins et les loisirs. Dans ce contexte, elle a expliqué qu'un plan de développement a été élaboré pour promouvoir cette filière à court, moyen et long termes, en définissant ses objectifs, ses axes et les opérations prioritaires selon leur importance et la nécessité de leur mise en œuvre, en plus de l'identification des partenaires chargés de leur réalisation. Pour sa part, le directeur du salon, le Dr Yasser Badour, a affirmé que cette manifestation vise à renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de tourisme thérapeutique et

d'investissement médical, à travers la mise en lumière des opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, des soins par les eaux minérales, de la thalassothérapie, ainsi que des services de santé innovants. Il a ajouté que le salon ambitionne également de fournir un espace de dialogue stratégique, de promouvoir l'excellence médicale et de valoriser les capacités algériennes dans les domaines de la santé et du tourisme médical. Cet événement de deux jours, constitue un espace d'échange, de coopération et de construction de partenariats entre les établissements de santé, les investisseurs et les experts, tout en présentant les potentialités disponibles, les innovations récentes et les opportunités de développement susceptibles d'améliorer les services de santé et touristiques. Cette cinquième édition enregistre la participation d'exposants d'Algérie, de Turquie, de Tunisie, d'Inde, de Jordanie et de Mauritanie. Elle est axée sur le développement du tourisme médical, les soins par les eaux thermales, l'amélioration du parcours de soins des patients, le renforcement de l'attractivité de l'investissement médical en Algérie, ainsi que la coopération internationale et le transfert d'expertise, souligne-t-on.

Valorisation des déchets
**Le groupe GICA projette
l'utilisation des combustibles
solides de récupération**

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) mène actuellement une étude technique visant la valorisation des déchets à fort pouvoir calorifique en tant que combustibles alternatifs dans les fours des cimenteries, ont indiqué ses représentants. Ce projet porte sur l'utilisation du RDF (Refuse-Derived Fuel), également appelé CSR (Combustible solide de récupération), issu du traitement et du tri des déchets ménagers, combinés à certains déchets industriels soigneusement analysés afin de répondre aux exigences techniques des installations de production de ciment, a expliqué le directeur du développement industriel du groupe, M. Merzak Zeboudj, dans une déclaration à l'APS, en marge du 15e Salon des énergies renouvelables, des énergies futures et du développement durable (ERA), qui s'est clôturé mercredi au Centre des conventions d'Oran. Parmi les déchets industriels concernés figurent notamment les pneus usagés ainsi que les boues pétrolières, a-t-il précisé. Selon le même responsable, le projet se trouve actuellement en phase d'étude, menée avec l'appui d'experts nationaux et internationaux, en collaboration avec le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (CETEM). Cette étude devrait être finalisée d'ici avril 2026, a indiqué M. Zeboudj, soulignant qu'il n'existe pas encore, à ce stade, de filière nationale structurée dédiée aux combustibles alternatifs en Algérie. Il a expliqué que l'objectif principal de cette démarche est de contribuer à la préservation des ressources naturelles, notamment le gaz naturel, à travers la substitution partielle des combustibles fossiles par des déchets valorisables sur le plan énergétique. Cette initiative vise également à offrir une solution durable à la gestion des déchets et à renforcer la transition énergétique de l'industrie cimentière nationale.

Soirées ramadanesques au TRO
**16 spectacles d'ambiance
musicale et théâtrale**

Après sa nomination à l'opéra d'Alger, l'ex directeur de l'Opéra d'Alger, a publié sur sa page Facebook, le programme des soirées du mois de ramadhan prochain. Et d'ajouter qu'en plus de ses missions à l'opéra d'Alger, il tient à rappeler aux amis du TRO, qu'il restera attentif et veillera au bon déroulement des soirées de ce mois sacré. Selon Morad, l'organisation est fin prête grâce au sérieux et le dynamisme des équipes du TRO Abdelkader Alloula. Le programme annoncé est comme suit, Mercredi 25 février de la musique avec le groupe Babylone, suivis d'un spectacle théâtral pour adultes intitulé «Dik Ellila». Le lendemain, soit le 27 de ce mois de février, c'est autour du groupe de musique folklorique Tekoubaouine, suivi le samedi 28 février par une soirée musique animée par le chanteur Baba Ahmed. La deuxième semaine du mois sacré, soit le 1er mars 2026, commencera par une représentation théâtrale pour adulte intitulée, «Ma Aandich Maoudoue», suivie le lendemain par une comédie intitulée «Kira comédie». Au programme une troisième pièce durant ce début du mois de mars «Wary Nichen». L'artiste Ibrahim Hadj Kacem sera sur la scène du TRO le 06 et 07 mars de la même année. A l'occasion de la fête des femmes, il est programmé un spectacle de musique des «Mouachahat Syriennes». Le 10 mars le public aura rendez-vous avec un hommage au défunt Abdelkader Alloula. La musique revient le 11 mars avec le groupe «index», suivie de 02 spectacles le 12 et 13 mars avec le groupe Ahalil Timimoune. Dans le même cadre, la direction du TRO a prévu un cocktail d'improvisation. Le programme du mois de ramadhan 2026 sera clôturé par une représentation théâtrale pour adulte le dimanche 15 mars 2026. **A.Kader**

Ressources en eau à Tiaret
Le secteur bénéficie de cinq grandes opérations

Le secteur des ressources en eau dans la wilaya de Tiaret a bénéficié d'une enveloppe financière de 307 millions de dinars pour la réalisation de cinq grandes opérations portant sur l'alimentation en eau potable ainsi que la rénovation et l'extension du réseau d'assainissement, a-t-on appris mardi auprès du directeur du secteur, M. Laid Aïssani. Selon le même responsable, ces projets, inscrits dans le cadre du programme d'investissement 2026, comprennent le renforcement du réseau d'alimentation en eau potable dans les communes de Bougara, Ksar Chellala et Sebtine, à partir du champ aquifère souterrain d'Adjermaya, principal pourvoyeur en eau de la ville de Tiaret. Deux autres projets concernent la réalisation de 10.000 mètres linéaires de forages hydrauliques à travers huit communes, ainsi que le renforcement du réseau desservant les communes d'Oued Lili et de Rahouia, à partir d'un réservoir de 10 000 mètres cubes situé à Tiaret. Le programme prévoit également la construction d'une station d'épuration des eaux usées pour Rahouia, ainsi que l'aménagement et la réhabilitation des structures administratives, incluant les sous-directions dans les 14 dairas de la wilaya et le siège de la direction, a précisé M. Aïssani. Pour rappel, plusieurs projets ont été concrétisés en 2025, notamment le grand projet d'alimentation en eau potable du chef-lieu de la wilaya depuis le champ aquifère d'Adjermaya sur une distance de 134 kilomètres, la deuxième tranche du projet du champ aquifère souterrain de Chott Chergui, ainsi que la rénovation et l'extension du réseau d'eau potable dans 16 communes.

Mazouna
Saisie d'une quantité considérable de produits tabagiques

Dans le cadre des efforts continus, visant à protéger les biens de consommation et à lutter contre le phénomène de la contrebande, les éléments de la brigade de police judiciaire, relevant de la Sûreté de daïra de Mazouna, ont procédé à la saisie d'une quantité considérable de produits tabagiques ainsi qu'à la mise en fourrière d'une motocyclette, lors d'une opération de terrain qualitative. L'opération a été menée à la suite de l'installation d'un point de contrôle au niveau d'un carrefour routier au cours duquel une motocyclette a été interceptée, avec à son bord un individu suspect. Après sa soumission aux procédures légales de fouille, les policiers ont découvert une quantité de produits tabagiques destinée à la vente illicite, comprenant 240 paquets de cigarettes de différentes marques, 140 boîtes de tabac à priser (chemma) et 20 boîtes de tabac à chicha (maâssel), en plus de la saisie de la motocyclette utilisée dans l'activité délictueuse. Après l'achèvement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre du mis en cause pour vente de produits tabagiques sans facture, avant sa présentation devant les juridictions territorialement compétentes.

N. Ouadah

Bendaoud (Relizane)
Destruction de 23 kg de viande de poulet hachée impropre à la consommation

Dans le cadre des efforts continus visant à protéger la santé du consommateur et à garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, les services de police, en coordination avec les services vétérinaires compétents, ont mené une opération de contrôle sur le terrain ayant ciblé plusieurs commerces de vente de viandes dans la commune de Bendaoud. Selon un communiqué des mêmes services, cette opération s'est soldée par la saisie et la destruction d'une quantité considérable de viande de poulet hachée avariée et impropre à la consommation humaine, estimée à 23 kg, après constat de sa non-conformité aux normes d'hygiène et de salubrité en vigueur. La même source a précisé que la quantité saisie a été immédiatement détruite, conformément aux procédures légales en vigueur tandis que les mesures légales nécessaires ont été prises à l'encontre des contrevenants, dans le cadre de la lutte contre toute pratique susceptible de mettre en danger la santé des consommateurs.

N. Ouadah

Hydraulique à Mostaganem
La pluviométrie en soutien aux efforts émérites du secteur



Par Charef Kassous

A l'occasion du Forum de la Presse organisé hebdomadairement par la Radio Régionale de Mostaganem, les responsables du secteur de l'hydraulique de la wilaya de Mostaganem ont animé, la matinée du mercredi 04 janvier 2026, une conférence de presse répondant ainsi aux questions des journalistes présents. Plusieurs questions relatives aux eaux, à la distribution, aux multiples réseaux, à la gestion ainsi qu'aux perspectives du secteur furent abordées au profit de l'écoute radiophonique dirigées par le journaliste H.Benfedda ainsi que par les journalistes de l'Association de la Presse de la Wilaya. C'est ainsi que les directeurs des Ressources en eau, celui de l'Algérienne des Eaux et le Directeur de l'Office National de l'Assainissement ont présenté les activités inhérentes au développement du domaine hydrique.

M.Abdelkader Bouziane et en sa qualité de premier responsable des ressources hydriques, a d'abord affiché sa grande satisfaction quant aux bienfaits de la pluviométrie qui a copieusement nourri, à l'instar des autres wilayas, les barrages et les nappes phréatiques. Selon ses déclarations, le taux de remplissage des barrages a atteint, pour leur majorité, les 100% à la faveur des importantes précipitations enregistrées dans la wilaya. Celui de Kerrada, considéré comme réservoir, a bénéficié d'un transfert conséquent. Le Directeur explique, par ailleurs, que grâce

à l'effort et la mobilisation consentis par les cadres du secteur et à l'accompagnement indéfectible du wali, la situation des ressources en eaux de surface et souterraines est à un niveau très satisfaisant. Le Directeur indique que Mostaganem dispose de 330 000 m3/jour grâce à ses ressources de dessalement ce qui est une aubaine salubre. Interrogé sur l'état du réseau AEP et les récurrentes fuites, le directeur de l'ADE explique que plusieurs facteurs interviennent sur ce point précis. Il parle de la vétusté de certains réseaux, puis des branchements mal exécutés mais surtout sur l'intervention des entreprises installant des réseaux et qui ne se font pas accompagner par les services spécialisés de l'ADE. Cependant le directeur indique que l'entreprise est pleinement engagée non seulement dans la réparation des fuites d'eau, mais surtout dans la réhabilitation des vieux réseaux assurant une distribution homogène. Selon lui, les perturbations observées à l'issue des grandes pluies,

les derniers jours ont été maîtrisées dans des délais records. Pour ce qui est de l'Assainissement dans la wilaya, M. Laid Goumidi Directeur de wilaya de l'ONA estime avant tout être apaisé car malgré les fortes précipitations enregistrées durant tout le mois de janvier, Mostaganem n'a connu aucun débordement périlleux des eaux pluviales. Le Directeur a surtout parlé de l'organisation des curages des conduites et surtout de l'anticipation. En répondant à la question du curage, il assure que l'Office dispose de moyens modernes servant à détecter, par caméras, les obstructions des canaux dans des conditions optimales. Faut-il rappeler que suite aux intempéries l'eau du dessalement a fait défaut durant trois ou quatre jours mais la crise a été gérée avec maîtrise même si les réseaux sociaux se sont enflammés sur la question des coupures. Ce forum de la Presse reste un espace radiophonique de promotion de l'information au profit des auditeurs de la wilaya.

Mostaganem Plus de 5.000 habitations raccordées au gaz naturel en 2025

Plus de 5.000 habitations ont été raccordées au réseau de gaz naturel dans la wilaya de Mostaganem au cours de l'année 2025, selon un communiqué publié, mardi, par les services de la wilaya. Le secteur de l'énergie a bénéficié, durant l'année écoulée, de la réalisation d'un réseau de gaz de 170 kilomètres, permettant le raccordement de 5.362 foyers au gaz naturel, précise-t-on de même source. Ces opérations, financées à hauteur de 653 millions de dinars, ont concerné le chef-lieu de la commune d'Oued El Kheir ainsi que neuf localités réparties sur huit communes, dont Sefsaf, Aïn Nouissy, Touahria, Achaacha et Sidi Lakhdar, où les travaux ont été achevés à 100%. Par ailleurs, les travaux de raccordement des villages de Sidi Afif (commune de Sidi Ali), Sidi Echaraf (commune de Sirat) et El Louza (commune de Fornaka) sont en cours, avec des taux d'avancement compris entre 25 et 45%, selon la même source. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme de renforcement du raccordement au gaz naturel, qui a bénéficié globalement l'an dernier d'une enveloppe financière de 827 millions de dinars. Un autre projet relevant du même programme concerne le raccordement de la zone industrielle d'El Bordjia, pour un montant de 174 millions de dinars. Les travaux de ce projet ont été achevés à 100% et l'infrastructure est désormais prête à être mise en service, indiquent les services de la wilaya.

Wilaya d'Alger

Un plan proactif global en prévision du mois de Ramadhan

Le ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdenour Rabehi a annoncé, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qu'un plan proactif global a été tracé par la wilaya d'Alger en prévision du mois sacré de Ramadhan, a indiqué vendredi un communiqué des services de la wilaya. Dans une allocution prononcée hier jeudi, lors de la cérémonie d'ouverture de la session de l'APW, M. Rabehi a précisé qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "la wilaya d'Alger a mis en place un plan proactif global en prévision du mois sacré de Ramadhan, dans le but de préserver le pouvoir d'achat, renforcer la solidarité et assurer les meilleures conditions et prestations aux citoyens".

Il a ajouté, à ce propos, que ce plan "élaboré en coordination étroite avec les membres de l'APW, repose sur la protection des familles à revenu limité, la régulation du marché et la garantie de la disponibilité des produits de large consommation", soulignant qu'une enveloppe financière a été mobilisée à cet effet, concernant l'allocation de solidarité. Par ailleurs, et dans le cadre des projets de la vision stratégique de développement et de modernisation de la wilaya d'Alger, M. Rabehi a affirmé que le projet de budget primitif pour l'exercice 2026 "consacre une vision de développement en harmonie avec l'ambition commune de hisser la capitale au rang des grandes métropoles, et de garantir la qualité et la continuité du service public au profit des citoyens en sus de l'amélioration de leur cadre de vie quotidien à travers le soutien des do-



maines liés à leur cadre de vie", selon la même source. A cette occasion, il a salué le "soutien et l'accompagnement dont ont bénéficié les projets réalisés au cours des années 2024 et 2025 par l'APW", notamment dans le secteur de l'habitat, ce qui a permis la "distribution de près de 70.000 logements, toutes formules confondues, un chiffre représentant plus de 8% du parc immobilier de la capitale".

A la même période, une amélioration notable des indicateurs de l'emploi au niveau de la wilaya d'Alger a également été enregistrée, selon M. Rabehi. Les travaux de cette session ordinaire de l'APW se sont déroulés en présence de représentants des

deux chambres du Parlement, des membres de la commission de sécurité, de représentants du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), du délégué local du médiateur de la République, avec la présence honorifique du président de l'APW de Tindouf. Outre la présentation du bilan d'activité de la wilaya d'Alger pour les années 2024 et 2025, la présente session a permis de débattre et d'adopter le projet de budget primitif de la wilaya d'Alger pour l'année en cours, et d'aborder les préoccupations des citoyens, concernant tous les secteurs et services publics, selon le communiqué.

Programme «Study in Algeria»

Plus de 200 étudiants internationaux ont rejoint l'Université Sétif 1

L'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a accueilli, depuis début 2026, plus de 200 étudiants internationaux dans le cadre du programme "Study in Algeria" lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a appris l'APS, jeudi, auprès de cette université. Ce programme, a-t-on précisé, est destiné à renforcer l'attractivité des universités algériennes et à attirer des étudiants de pays étrangers souhaitant poursuivre leurs études en Algérie. Le directeur-adjoint de l'Université Sétif 1, chargé des relations extérieures et de la coopération, le Pr Nadhir Ali-Khodja, a indiqué à l'APS que ces étudiants internationaux "portent des nationalités de plusieurs pays comme l'Irak, la Libye, la Tunisie, le Niger, la Mauritanie et la Namibie et se répartissent dans les différents cycles de l'université, du premier cycle au doctorat". Ces nouveaux inscrits, qui s'ajoutent aux 110 autres étudiants internationaux qui ont rejoint l'université Sétif 1 dans le cadre des programmes de

partenariat et de coopération, portent à 28 le nombre de nationalités d'étudiants, ce qui reflète "la dimension internationale de l'Université et confirme sa position en tant qu'institution universitaire attractive pour les étudiants internationaux", selon le même responsable. M. Ali Khodja a ajouté que l'Université "s'est efforcée de fournir un accompagnement complet aux étudiants internationaux, incluant l'orientation pédagogique, l'accompagnement administratif et le soutien nécessaire pour garantir leur intégration dans la vie universitaire". De plus, un bureau d'accueil et d'orientation a été créé pour superviser les procédures d'inscription de manière précise, en coordination avec tous les services de l'université, afin d'assurer "un début de parcours académique fluide et réussi pour les étudiants", a-t-il ajouté. Ces efforts s'inscrivent "dans le cadre de la stratégie de l'université visant à renforcer son rayonnement international et à consolider sa position en tant que centre académique capable

d'attirer des étudiants internationaux, en harmonie avec les objectifs du ministère de tutelle de promouvoir le rayonnement de l'enseignement supérieur au niveau international", a conclu le même responsable.

Du 12 au 15 février à Sétif

Salon dédié aux ustensiles et à l'électroménager

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation d'un salon dédié à la filière des ustensiles, des produits plastiques et du petit électroménager de cuisine, du 12 au 15 février à Sétif. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de la production et/ou de l'exportation, notamment dans la filière des ustensiles, des produits plastiques et du petit électroménager de cuisine, de l'organisation d'un salon dédié à ces produits, du 12 au 15 février 2026, dans la wilaya de Sétif", précise le communiqué. Ce Salon vise à faire connaître les capacités productives nationales dans cette filière et à mettre en avant la qualité supérieure des produits algériens. Il se veut également une plateforme professionnelle pour l'échange d'expertises, l'établissement de partenariats économiques et la conclusion de transactions commerciales, en soutien à la dynamique d'exportation et de promotion du produit national, ajoute la même source. A cet égard, le ministère a invité les opérateurs économiques souhaitant participer à ce Salon à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet.

Illizi

04 nouvelles lignes de transport urbain au chef-lieu de wilaya

Le réseau de transport urbain dans la commune chef-lieu de wilaya d'Illizi a été renforcé par quatre (4) nouvelles dessertes, conformément aux instructions du wali d'Illizi, AHCÈNE KHELDI, visant à améliorer les prestations de transport, et ce, en coordination avec la direction des transports de la wilaya, selon un communiqué de l'entreprise publique de transport urbain et suburbain. Selon la même source, il a été décidé, après la fin des travaux de réparation des bus, à l'ouverture de ces nouvelles lignes, avec une rotation toutes les heures, dans le cadre d'une démarche visant à améliorer les conditions de mobilité des citoyens et répondre aux préoccupations des habitants des différents quartiers. Les itinéraires de ces nouvelles dessertes relient, pour la première, la gare routière à la wilaya via par le quartier Essalam, tandis que la deuxième ligne part du quartier Tikanouine vers le siège de la commune en passant par le quartier El-Wasset. La troisième ligne relie le quartier Errimel au siège de la daïra via le quartier Tassili, et la quatrième le quartier de Tin-Tourha vers le quartier El-Wasset en passant par celui de Bouslah. L'opération entre dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à améliorer le service public et garantir une mobilité confortable et régulière au citoyen, indique l'entreprise publique de transport urbain et suburbain d'Illizi, soulignant que ses portes restent ouvertes pour recevoir d'éventuelles suggestions tendant à améliorer davantage le réseau de transport urbain.

Il transférait de l'argent de leurs comptes au sien par distributeur L'individu qui escroquait des personnes âgées arrêté à Jijel

Les éléments de la 1ère Sûreté urbaine de Jijel ont arrêté une personne qui escroquait les personnes âgées en transférant de l'argent de leurs comptes au sien par distributeur automatique, a-t-on appris jeudi auprès du bureau de communication de ce corps constitué. La même source a précisé que cette personne âgée de 34 ans est impliquée dans des affaires de vol de montants d'argent qu'il retirait des comptes de ses victimes et les transférait vers le sien. Les opérations de vol étaient opérées lorsque les victimes particulièrement âgées tentaient de retirer de l'argent dans des distributeurs automatiques extérieurs, alors le suspect en leur faisant croire de les aider transférait leur argent vers son propre compte, selon la même source. Au terme des procédures légales, un dossier judiciaire a été établi contre le suspect présenté devant les instances judiciaires compétentes pour "vol par abus de faiblesse sur une personne âgée", a-t-on indiqué.

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل
70- نهج الأمير خالد - الطابق الثاني- وهران رمز 8261
ش.ذ.م.م عوافي فارما
رأسمالها : 100.000.00 د ج
مقرها الاجتماعي : رقم 111 شارع مستغانم حي منور ، الطابق الرابع ،
الباب الأيمن ، وهران.
المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران،
تحت رقم 21 ب 0118526 - 31/00
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2025/12/17، المسجل ، تم ما يلي: 1- أحال السيد
قلّة عدنان عن طريق الهبة (25) حصة اجتماعية إلى السيد بوزيت عبد الكريم ، قيمة كل
واحدة منها (1.000 دج). 2- أحال السيد بوزرنيج مولود عن طريق الهبة (25) حصة
اجتماعية إلى السيد رزاق محمد رشاد ، قيمة كل واحدة منها (1.000 دج). 3- أصبحت
الشركة تتكون من : قلّة عدنان (25 حصة اجتماعية). بوزرنيج مولود (25 حصة
اجتماعية). بوزيت عبد الكريم (25 حصة اجتماعية). رزاق محمد رشاد (25 حصة
اجتماعية). 4- قرّر الشركاء أن يكون السيد رزاق محمد رشاد مسيرا شريكا لمدة غير
محدودة ، والسيدة قلّة سومية إيمان كمساعدة مسير غير شريكة ، مع تمتعهم بكل
الصلاحيات و السلطات للتصرف منفردا أو معا باسم الشركة و لحسابها. وبالتالي عدلت
المواد : الأولى (01) ، (06) ، (07) و (15) من القانون الأساسي للشركة. الباقي دون
تغيير. سيتم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان / الموثق
08.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحاضرة القضائية
الأستاذة بلحميتي عائشة
محاضرة قضائية لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
الكان مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 7. مستغانم
الهاتف: 045/41/82/39
محضر تبليغ انذار بالدفع عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية و الإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة
مستغانم المؤرخ في 2026/01/27 تحت رقم الترتيب 26/000042
فهرس رقم 26/76. طلب من السيد: الأستاذ بلقيوس رضوان القانم في
حق بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 الممثلة من طرف
مديرها الكائن ب : نهج محمد خميسي رقم 05 ولاية مستغانم قمنا بنشر
نسخة من محضر تبليغ الدار بالدفع المؤرخ في 2025/07/21. الى
السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة بانقو للأشغال SARL
BANGOU-TRAVAUX الممثلة من طرف مسيرها بسو منيرة.
الغنوان : حي الصوילים عمارة A رقم 17 ، ولاية مستغانم. نسخة من
انذار بالدفع المؤرخ في 2025/07/13 والمتضمن : تسديد المبالغ
التالية: مبلغ الدين مقرب ب 11.000.000.00 دج احدى عشر مليون
بنجار جزائري وجميع المصاريف و الرسوم المرتبطة به و الفوائد و
التي تحسب عند الدفع. وينتهي بان له مهلة 15 يوما من تاريخ
استلامه لهذا الانذار وأعلمناه فضلا عن ذلك عدم قيامه بالوفاء بما أنذر
من أجله فإن الطالب سيلجأ لمتابعة قضائية طبقا للمادة 142 من قانون
التقدي والمصرفي. لكي لا يجهل ما تقدم. وأثبتنا لذلك بلغنا كما ذكر
أعلاه وسلمنا نسخة من هذا المحضر للمخاطب لكل طبقا للقانون.
المحاضرة القضائية
08.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء سعيدة
محكمة عين الصفراء
القسم شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
حكم
ولهذه الأسباب
حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة
عنليا حضوريا ابتدانيا بإفراغ الحكم الصادر عن
محكمة الحال بتاريخ 2010/04/06 تحت فهرس
رقم 0126/10 واعتماد الخبرة المودعة و بالنتيجة
الحجر على المدعى عليه في الرجوع المسمى
بوعلام محمد المولود بتاريخ 1980/10/03 بالعين
الصفراء ابن محمد وتعيين المسمى بوعلام الطاهر
كمقدم عليه مع الأمر بالتأشير به على هامش عقد
ميلاد المحجور عليه و تحميل المدعي في الرجوع
المصاريف القضائية المقدرة ب 300 دج. بذا صدر
الحكم وأفصح عنه جهارا بالتاريخ المذكور أعلاه
وأمضينا أصله نحن الرئيس وأمين الضبط
الرئيس / أمين الضبط
08.02.2026

À louer

Local de 200 M², premier
étage. Très bien situé à
Salamandre, Mostaganem,
Zone d'activité face Orolait.
Convienndrait parfaitement à
une activité commerciale ou
de service. A 1 km de la porte
de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.

Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Amis internautes, lisez LE CARREFOUR D'ALGÉRIE sur le Net www.lecarrefourdalgerie.dz

ACCIDENTS DE LA ROUTE
LE CARREFOUR D'ALGERIE
Programme de 150 segments de 10 minutes à 10h30
DES POSTULANTS EXIGENT
LE LANCEMENT DE LEUR
RECENSEMENT

UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE
DOIT TOUCHER TOUTS LES SECTEURS URBAINS
**LES ORANAIS
DOIVENT DONNER
L'EXEMPLE**

LA SÉLECTIONNELLE NATIONALE EN CONFÉRENCE DE PRESSE
**RAJEVAC: «FACE AU LÉSTHO,
J'ALIGNERAI MON ÉQUIPE-TYPE»**

LA VIE À SAÏDA
Télévision grand public
pour la ville de Saïda
Saïda attend l'été
cette semaine
Histoires de «Cherchez Saida»
La recherche sociale
des 13 Adh et recense
secondaire: ça pousse l'été!

09 HECTARES DE FORÊTS DÉTRUITS À GUELMA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
500 INTERPELLATIONS
EN UNE SEMAINE
À ORAN

DES FAMILLES ÉCARTÉES MONTENT AU CRÂNEAU
**RELOGEMENT:
UN DOSSIER CHAUD À ORAN**

24 CAS ENREGISTRÉS À OUANGLA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LES BOMBES ARTISANALES
DÉTRUISES
À CONSTANTINE
POUR AFFAIRES CRIMINELLES TRAITÉES PAR LA POLICE AU BOIS DE BUN
**364 PERSONNES SOUS
MANDAT DE DÉPÔT À ORAN**

VIOLENTE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN VÉHICULE DE TOURISME PRÈS DE SKIKDA
09 MORTS DONT 08 ENFANTS ET 19 BLESSÉS
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LE MAIRE ET LE CHEF
DU PERSONNEL DEVANT
LE JUGE LE 31 AOÛT
UN TROU DE CAISSE DE 2,366 MILLIARDS DE CENTIMES DÉCOUVERT
**ENQUÊTE À LA RECETTE
FISCALE DE AIN EL HADJAR**

40 MILLIONS D'EUROS POUR BRAHIMI ET 35 MILLIONS POUR SLMANE
**LES DEUX JOUEURS
MAGHRÉBINS LES PLUS
CHERS DE L'HISTOIRE**

CONTRIBUTION: Le temps complémentaire encore une fois att
Le beurre, l'argent du beurre et la va
CONGÉS EN CASCADE ET DES PROBLÈMES EN SUSPENS
**LA RENTRÉE SOCIALE
S'ANNONCE LOURDE À ORAN**

SIT-IN DU PERSONNEL MÉDICAL
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN MARIN ALGÉRIEN PORTÉ
DISPARU ENTRE LA TURQUIE
ET LA GRÈCE
LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

DEUX CORPS SANS VIE REPÊCHÉS À DRÉAY ET EL KALA
LE CARREFOUR D'ALGERIE
LA RENCONTRE EST PRÉVUE LE 13 SEPTEMBRE AU SÉJES DE CÉS
**DES FACTURES SERONT
EXIGÉES AUX AGRICULTEURS**

UNIFORMITÉ DU 20 AOÛT 1983 DE MOGHA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX CALACHNIKOV
RÉCUPÉRÉS ET DES GRENADES
POUS
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOUVRER**
IMPOTS

553 DOSSIERS LIÉS AUX
INVESTISSEMENTS DE COURSE TRAVAIL
À LA JUSTICE EN 2015
**140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**
UNE CONCLUSION
AÛT AGRESSÉE AÛT 2014
**LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER**

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

UN JEU DE 20 ANS
BATTU À MORT ET
JETÉ DANS L'OUED
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN INSPECTEUR DE LIÉGATION ET 93 FOURRIERS ENFERMÉS PAR LA JUSTICE
**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

PHOTO POLITIQUE
**GHOU, AVERTIT
CONTRE LA
DÉLÉQUESCENCE
DE LA CHOSE
POLITIQUE**

LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN JEU DE 20 ANS
BATTU À MORT ET
JETÉ DANS L'OUED
LE CARREFOUR D'ALGERIE
UN INSPECTEUR DE LIÉGATION ET 93 FOURRIERS ENFERMÉS PAR LA JUSTICE
**CANTINES SCOLAIRES:
LE SCANDALE
DE TROP À TIARET**

LA GRANDE SERKHA, LA MACTAA,
LE LAC TELAMINE ET LES SALINES D'ARZEW
OCCUPÉES PAR LES OISEAUX MIGRATEURS
**LES ZONES
HUMIDES D'ORAN
DANS UN ÉTAT
D'ABANDON**

UNIFORMITÉ DU 20 AOÛT 1983 DE MOGHA
SIT-IN DES AGENTS DE SÉCURITÉ
LE CARREFOUR D'ALGERIE
DEUX CALACHNIKOV
RÉCUPÉRÉS ET DES GRENADES
POUS
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES IMPÔTS À LA RADIO CHAÎNE III
**IL RESTE 2.500 MILLIARDS
DE DA À RECOUVRER**
IMPOTS

553 DOSSIERS LIÉS AUX
INVESTISSEMENTS DE COURSE TRAVAIL
À LA JUSTICE EN 2015
**140 MILLIONS
D'EUROS DE
TRANSFERT ILLICITE**
UNE CONCLUSION
AÛT AGRESSÉE AÛT 2014
**LE TRANSPORT
COLLECTIF PRIVÉ
CÔTÉ PLUS CHER**

Ligue des champions africaine

Le MCA se relance en battant Al Hilal SC



Le MC Alger s'est relancé dans la course à la qualification en quarts de finale de la Ligue des champions africaine de football, en battant le club soudanais d'Al Hilal SC (2-1, mi-temps 2-0), en match disputé vendredi à Alger, pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules (Groupe C). Le Doyen a ouvert le score à la 15e minute de jeu, grâce à son jeune avant-centre Moslem Anatouf, après une belle passe en retrait de Zinedine Ferhat (1-0). Une demi-heure plus tard, et après avoir été passeur décisif sur ce premier but, le natif de Bordj Menaïl s'est retrouvé dans le rôle du finisseur, après une belle passe en profondeur de la nouvelle recrue, Chahreddine Boukholda. Ferhat s'était présenté en effet seul devant le gardien adverse, avant de le trom-

per d'une belle frappe enroulée du pied droit, qui est allée se loger en pleine lucarne (2-0/45e). Cependant, loin d'être abattus, les Soudanais ont continué à jouer avec la même hargne, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par une réduction du score, signée Ahmed Salem à la 77e minute de jeu. Mais sans plus, car le score n'a plus bougé, jusqu'au coup de sifflet final. Grâce à cette précieuse victoire, le Mouloudia porte son capital à sept points, ce qui le place provisoirement à la deuxième place du groupe, à une longueur de son adversaire du jour, qui malgré la défaite reste leader, avec huit unités au compteur. Les péripéties de cette cinquième journée se poursuivront dimanche, avec le déroulement de l'autre match de ce Groupe (C), entre le St-Eloi Lupopo (RDC) et les Ma-

melodi Sundowns d'Afrique du Sud, et dont le coup d'envoi sera donné à 14h00 (heure algérienne). Les Congolais du St-Eloi Lupopo sont actuellement derniers du groupe, avec quatre points, soit avec une longueur de retard sur les Mamelodi Sundowns (3e/5 pts). Un nul entre ces deux clubs arrangerait parfaitement les affaires du Mouloudia, car ce résultat lui permettra de conserver sa deuxième place, en attendant l'épilogue de la sixième journée. Lors de cette ultime journée de la phase de poules, prévue les 13, 14 et 15 février courant, Le Doyen se rendra en Afrique du Sud, pour y défier les Mamelodi Sundowns, alors qu'Al Hilal SC recevra le St-Eloi Lupopo. Les deux premiers au classement final se qualifieront directement pour les quarts de finale.

MCO et CSC

Lourdes sanctions pour Kerroum et Baouche

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD / LFP) a annoncé vendredi avoir infligé quatre matchs de suspension au joueur du MC Oran, Ahmed Kerroum, dont un avec sursis, en plus d'une amende de 100.000 DA, pour «injures» envers l'arbitre qui avait officié le match de son équipe face à l'Olympique Akbou (0-1) de la 17e journée de Ligue 1 Mobilis. De son côté, le défenseur du CS Constantine Houari Baouche a écopé de trois matchs de suspen-

sion, dont un avec sursis, en plus une amende de 30.000 DA, «pour agression sur un adversaire, sans dommages corporels» a-t-on détaillé de même source. Pour sa part, le secrétaire général de l'USM Khenchela, Farid Ben Khalifa, a écopé d'une amende de 100.000 DA pour «contestation d'une décision arbitrale», au moment où son équipe s'est vue infliger un avertissement et une amende de 400.000 DA, «pour usage de fumigènes et jets de projectiles sur l'aire de jeu» sans dommages cor-

poriels. L'Entente de Sétif, quant à elle, a été sanctionnée d'une amende de 100.000 DA, «pour comportements inappropriés de ses dirigeants dans le tunnel qui mène aux vestiaires» lors de cette même 17e journée de championnat. La CD de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions à l'issue de sa dernière session, pour différents motifs, notamment : absence de l'entraîneur en chef sur le banc de touche, absence d'eau chaude dans les vestiaires et mauvaise organisation.

Qualifs-CAN 2026 (U17)

Cinq pays dont l'Algérie en lice à Benghazi

Cinq pays dont l'Algérie prendront part au tournoi de l'Union nord africaine de football (UNAF), qualificatif à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 de la catégorie des moins de 17 ans (U17), prévu à Benghazi (Libye) du 22 mars au 5 avril, a indiqué l'instance maghrébine à l'occasion du tirage au sort effectué ce jeudi. Outre l'Algérie et la Libye (pays

hôte), le tournoi de l'UNAF, verra la participation de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc. Le tournoi se déroulera sous forme d'un mini-championnat de cinq journées, à l'issue de cette phase, les trois premiers au classement se qualifieront à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 (U17). La sélection algérienne des moins de 17 ans entamera le tournoi de l'UNAF face

au pays hôte la Libye. En prévision de cette compétition, l'équipe algérienne sous la conduite du sélectionneur Amine Ghimouz est en stage au Centre Technique national de Sidi Moussa. Elle a disputé et remporté son premier match amical face à son homologue mauritanienne (2-0) mercredi, alors qu'un second match est programmé samedi au Stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h30).

Meeting International Indoor d'Hochsprung
Younes Ayachi

pulvérise le record national en Allemagne

Le jeune algérien Younes Ayachi a remporté la première place dans la spécialité du saut en hauteur, vendredi soir au Meeting International Indoor d'Hochsprung en Allemagne, après avoir réalisé un saut de 2,28 mètres, établissant ainsi un nouveau record national dans la catégorie des moins de 20 ans (U20) et signe la meilleure performance mondiale de l'année. Le jeune prodige algérien de 17 ans continue de surprendre les amateurs de cette discipline en pulvérisant ainsi son ancien record personnel, réalisé la semaine dernière lors du Meeting International Indoor d'Elmos en Belgique, avec un saut de 2,26 mètres. Cette nouvelle performance de Younes Ayachi constitue la meilleure performance mondiale de l'année dans la catégorie des moins de 20 ans (U20), mais également la 4e performance de l'année chez les séniors. Cet exploit, réalisé lors de sa deuxième apparition de la saison athlétique 2026, confirme un démarrage en force et une participation réussie sur tous les plans.

Tour national des Ziban 2026

Les cyclistes de l'équipe «Madar Pro Team»

poursuivent leur domination



Les cyclistes de l'équipe "Madar Pro Team" ont dominé, dans la catégorie Hommes-séniors, la 2ème étape du Tour national des Ziban en s'adjugeant les trois premières places d'une course sur circuit disputée vendredi dans la commune d'El Kantara (60 km de Biskra) sur 105 km. Pas moins de 43 cyclistes ont participé à cette étape remportée, haut la main, par Oussama Mimouni, suivi de ses coéquipiers, Slimane Badlis et Hamza Mansouri. Dans la catégorie Juniors, 24 coureurs se sont affrontés sur une distance de 86 km lors de cette seconde étape remportée par Abdallah Allal, du MC Alger, talonné par Ahmed-Eyas Kakeche, de l'Union d'El Kantara, et Mohamed Abderraouf Mellak, du Club de Bordj El Kifan. Les courses de cette étape, dont le coup d'envoi a été donné par le wali délégué d'El Kantara, Nacer Zougari, en présence du président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheireddine Barbari, ont été très disputées. Le président de la FAC a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le Tour national des Ziban, "compétition préparatoire aux prochaines échéances internationales, contribue à faire connaître les atouts touristiques de la wilaya des Ziban". Pour rappel, la 1ère étape de cette compétition, disputée jeudi par une course contre-la-montre en individuel, avait été remportée, là encore, par l'équipe "Madar Pro Team". La 3ème étape, prévue samedi, consistera en une course en ligne entre la cité du 8-Mai 1945 et El Kantara en passant par les communes d'El Hadjeb, de Bouchegroun, de Lichana, de Tolga et Loutaya, puis par les hauteurs reliant Ain Zaatout à El Kantara. Le Tour national des Ziban 2026 est organisé en coordination entre la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra, la Fédération algérienne de cyclisme et la Ligue de wilaya.

La meilleure boisson au réveil pour la santé intestinale selon des gastro-entérologues

Vous rêvez d'un transit régulier dès le matin ? Des experts en gastro-entérologie dévoilent la boisson à privilégier au saut du lit pour booster votre santé intestinale.

La plupart d'entre nous "aimeraient se réveiller le matin, aller à la selle et en finir avec ça", explique au site Today.com le Dr Felice Schnoll-Sussman, gastro-entérologue au Weill Cornell Medicine. Mais dans les faits, ce n'est souvent pas le cas. Et si votre corps a besoin d'un petit coup de pouce, une boisson simple peut faire toute la différence. Mais laquelle ? Cette boisson est accessible à tous, peu coûteuse, et vous l'avez probablement déjà chez vous.

CETTE BOISSON EST LE SECRET D'UN TRANSIT RÉGULIER DÈS LE RÉVEIL

Le Dr Adrienna Jirik, gastro-entérologue, recommande de commencer chaque matin par un grand verre d'eau. "Buvez 25 cl d'eau avant de manger quoi que ce soit", précise-t-elle à Today.com. Considérez l'eau "comme un apéritif avant chaque repas, mais un boost d'hydratation dès le matin est indispensable après les heures de jeûne nocturne", ajoute-t-elle.

Également interrogée par Today, La Dr Stephanie L. Gold, gastro-entérologue, partage cet avis : "J'essaie toujours de m'hydrater en premier le matin car je ne sais pas à quel point ma journée va être chargée", explique-t-elle à Today.com. La déshydratation, même légère, peut affecter de nombreux systèmes dans le corps, provoquant fatigue, maux de tête, crampes musculaires et constipation.

LES AUTRES HABITUDES MATINALES POUR UNE SANTÉ INTESTINALE OPTIMALE

Garence Naigeon, diététicienne-nutritionniste, confirme l'importance de cette hydratation matinale et suggère d'ajouter du citron pressé dans de l'eau chaude pour "réaliser une boisson stimulante et détoxifiante". Elle rappelle également que le thé vert, riche en antioxydants, présente de nombreux avantages pour la santé.

Au-delà de l'hydratation, d'autres gestes peuvent compléter votre routine matinale pour favoriser un transit régulier : se réveiller à la même heure chaque jour, boire des liquides chauds comme de l'eau citronnée, du thé ou du café, pratiquer des mouvements doux comme le yoga ou la marche, et prendre un petit-déjeuner riche en fibres.

Vapotage

L'Agence nationale de sécurité confirme le risque sanitaire

Si les bienfaits de la cigarette électronique pour arrêter de fumer sont reconnus, la question d'éventuels effets secondaires à moyen et long termes se pose. Une vaste analyse de l'Agence de sécurité sanitaire y répond. En France, la pratique du vapotage « concerne quotidiennement plus de 6 adultes sur 100, soit plus de 3 millions de personnes », selon le Baromètre de Santé publique France 2024.

Si certains utilisent la cigarette électronique à titre de « transition » avant d'arrêter la nicotine pour de bon, d'autres l'utilisent pour la palette de goûts proposée et l'action individuelle de remplissage du e-liquide, dit « do it yourself ». La pratique, « plus facile » a su convaincre 74 % des adultes et plus de 50 % des jeunes de vapoter quotidiennement selon les chiffres de l'Anses. Mais c'est aussi grâce au contrôle de la quantité de nicotine consommée que l'outil est devenu populaire.

Après avoir rassemblé les conclusions d'une enquête, d'une évaluation des risques et d'une analyse de la littérature scientifique, l'Anses révèle que les données sont suffisantes pour prouver « des effets sanitaires à moyens et longs termes ».

À partir de données disponibles sur plusieurs aldéhydes, des composés industriels à utilisation multiple (acétaldéhyde, acroléine, formaldéhyde, furfural, glyoxal, propionaldéhyde), l'Anses a « reconnu leurs effets toxiques, notamment cancérogènes et leur présence constante dans les émissions des produits de vapotage ».

Avec ou sans nicotine, le vapotage entraîne « la survenue possible d'effets sur les voies respiratoires, le système cardiovasculaire et la cancérogénèse du vapoteur ainsi que du fœtus exposé in utero ».

Avec nicotine, « la survenue d'effets cardiovasculaires est d'autant plus probable ». On peut prévoir notamment une « augmentation de la pression artérielle ».

En attendant « un renforcement de l'encadrement des ingrédients contenus dans les produits de vapotage, en introduisant par exemple des restrictions d'usage ou des interdictions de certains produits », l'Anses rappelle la « responsabilité des fabricants sur la sécurité des dispositifs et des liquides à vapoter ». Pour l'heure, la loi française prévoit uniquement l'« interdiction de la vente et de la distribution de recharge contenant les additifs suivants : des additifs créant l'impression que le produit a des effets bénéfiques sur la santé ou que les risques qu'il présente pour la santé ont été réduits ;

des additifs et stimulants associés à l'énergie et à la vitalité ; des additifs qui confèrent des propriétés colorantes aux émissions ; des additifs qui facilitent l'inhalation ou l'absorption de nicotine ; des additifs qui, sans combustion, ont des propriétés cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction humaine.

Elle précise également qu'en cas de risques pour la santé humaine, les produits de vapotage, en dehors de la nicotine, sont interdits (source 2).

ÉVITER LA TENTATION CHEZ LES JEUNES ET LES NON-FUMEURS
L'Anses alerte. Pour les jeunes et les non-fumeurs, il faut « éviter toute forme de banalisation de la cigarette électronique ». La consommation par les adolescents est « largement motivée par un effet de mode et un attrait pour des goûts fruités ».

Un verre de jus par jour

Les jus de fruits les plus sains et combien en boire

Pour beaucoup, le jus fait partie du quotidien : un verre de jus d'orange le matin, une brique de jus de pomme après l'école, ou en base pour un bon cocktail.

Une consommation modérée de jus de fruits 100 % peut apporter des vitamines, du potassium et du magnésium, ainsi que des polyphénols bioactifs, des micronutriments naturels riches en antioxydants présents dans les plantes qui aident à lutter contre le stress oxydatif, l'inflammation et les maladies chroniques.

Les spécialistes de la nutrition recommandent de privilégier les fruits entiers plutôt que le jus, en raison de la forte teneur en sucre et de l'absence de fibres. Réduire fruits et légumes en jus ou en smoothies libère les sucres qu'ils contiennent, ce qui peut abîmer les dents.

Cela dit, un petit verre par jour (environ 150 ml) peut s'intégrer à une alimentation saine, et certains jus offrent plus d'avantages que d'autres, selon une étude de 2023.

Aucun jus ne se démarque franchement des autres : chacun propose des bénéfices différents qui soutiennent l'organisme à leur manière.

AGRUMES



Le jus d'orange est un incontournable du petit-déjeuner. Sa teneur en vitamine C soutient l'immunité et agit comme un antioxydant.

Une étude récente a montré que le jus d'orange pourrait aider à réduire l'inflammation, apaiser l'irritation généralisée dans l'organisme et faire baisser la pression artérielle.

Mais les gains pour la santé diminuent nettement à fortes doses, généralement au-delà de 500 ml par jour, en raison des sucres naturels du jus.

Par ailleurs, la consommation de jus de citron a aussi été associée à une pression artérielle plus basse. Des études montrent que boire l'équivalent d'un citron par jour pourrait aider à gérer l'hypertension, avec des bénéfices possibles sur la digestion lorsqu'il est bu avant les repas.

GRENADE



Le jus de grenade, en particulier les variétés 100 % pures, est l'un de ceux pour lesquels les preuves des bénéfices pour la santé sont les plus solides, grâce à ses niveaux élevés de polyphénols, de puissants antioxydants.

Les effets sont liés à de petites doses : au-delà de 200 ml par jour, ils ne sont pas accrus et l'apport en sucre augmente.

BETTERAVE



La betterave est riche en nitrates inorganiques, qui se transforment en oxyde nitrique et favorisent la relaxation des vaisseaux sanguins.

Selon les recherches, les effets sont les plus marqués chez les femmes postménopausées, les personnes hypertendues et les sportifs.

Comme la betterave contient moins de sucre que les jus de fruits, des apports plus élevés, jusqu'à 500 ml par jour, peuvent rester bénéfiques.

CANNEBERGE



Le jus de canneberge est depuis longtemps utilisé pour prévenir les infections urinaires récurrentes (IU), grâce aux proanthocyanidines (PAC) qui empêchent des bactéries comme E. coli d'adhérer aux parois de la vessie.

Des études ont montré que les produits à base de canneberge réduisent le risque d'infection urinaire de 30 % en moyenne, avec des chiffres plus élevés chez les femmes (32 %) et chez les enfants (45 %).

Pour bénéficier de ces effets, le jus de canneberge doit être 100 % pur et non sucré.

PRUNEAU



Les pruneaux aident la digestion et soulagent la constipation. Si le fruit entier apporte davantage de bénéfices, le jus peut aussi être bénéfique.

Il contient plus de sucres naturels que d'autres fruits ; la quantité recommandée ne dépasse pas 150 ml par jour.

MYRTILLE



La myrtille fait partie des baies les plus riches en nutriments, connue pour ses propriétés antioxydantes, ses vitamines C et K, ses fibres et son manganèse.

Des études ont associé la consommation de myrtilles à des bénéfices pour la santé du cœur, du cerveau et du métabolisme. Le jus apporte des bénéfices vasculaires et cognitifs à court terme, mais les fruits entiers sont à privilégier.

Ce texte a été traduit avec l'aide de l'intelligence artificielle. Signaler un problème : [feedback-articles-fr@euronews.com].

Elle fait fait son retour 20 ans après

Pourquoi cette compétition de cerfs-volants ultra-dangereuse

Après avoir été interdit, pendant dix-huit ans, le festival de Basant fait son retour à Lahore, au Pakistan, du 6 au 8 février 2026. Les autorités ont édicté des règles strictes pour éviter les drames qui ont coûté la vie à des dizaines de Pakistanais, avant l'interdiction de cet événement traditionnel. En panjabi, la langue parlée dans la région du Penjab, une région historique à cheval sur l'Inde et le Pakistan, le mot « Basant » renvoie au printemps. Le festival de Basant y est une tradition séculaire célébrant la fin de l'hiver et la fertilité retrouvée des sols... Et quoi de plus parlant, pour cela, que des cerfs-volants aux couleurs vives virevoltant dans les airs ? Tel était l'esprit de cet événement particulièrement populaire, pendant des décennies, jusqu'à ce qu'il prenne une connotation beaucoup plus sombre, à Lahore, côté pakistanais. Là, au début des années 2000, les autorités ont tenté de canaliser les festivités avant de tout bonnement les interdire, en 2007: chaque année, le festival de Basant était en effet endeuillé - le quotidien Libération évoquait une dizaine de morts, rien qu'en 2006 ; 180, au cours des années précédentes. Les causes de ces décès étaient variées : certains participants tombaient des toits terrasses



d'où ils pilotaient leurs cerfs-volants; d'autres étaient électrocutés lorsque le fil de leur engin se prenait dans un fil électrique. Pour disputer leurs chances dans les batailles de cerfs-volants, les festivaliers n'hésitaient pas à équiper les cordes de leurs engins de lames métalliques dans l'espoir de sectionner les fils des autres cerfs-volants. Parfois, c'était du nylon ou du verre pilé qui ornait ces cordes, pas moins dangereux : plusieurs cas de passants égorgés, notamment des personnes qui circulaient sur des deux-roues, ont été rapportés. Enfin, d'autres accidents survenaient lors-

que des participants victorieux fêtaient leur succès en tirant des coups de feu en l'air... En 2007, les autorités pakistanaises ont donc mis le holà, ne parvenant toutefois pas à empêcher que le festival de Basant n'émerge, sporadiquement et illégalement, drainant son lot de drames. Or, surprise, cette année, le festival de Basant aura bien lieu, à Lahore, les 6, 7 et 8 février. Tout à fait légalement, cette fois. Maryam Nawaz Sharif, ministre en cheffe du Penjab, a expliqué, dans un communiqué retranscrit par le site gouvernemental ebiz.punjab-govt.pk, vouloir « restaurer la joie et l'identité culturelle » auxquelles le festival de Basant est associé, dans la province. Mais pas à n'importe quel prix. Le festival de cerfs-volants, dans sa version 2026, sera strictement encadré, a largement dépeint la presse pakistanaise. Pour commencer, pas question de laisser les festivités s'étirer pendant des jours, dans n'importe quel quartier surpeuplé.

Il gagne un million mais oublie de le réclamer

Un habitant du Vaucluse a gagné le jackpot en décembre, mais ne l'a jamais réclamé. Il lui reste jusqu'au 9 février pour se manifester. Trois tickets de loterie Française des Jeux pour le tirage EuroMillions-My Million exposés sur une table bleue. Un habitant du Vaucluse ne dispose plus que de 5 jours pour réclamer son million. Gagner un million d'euros et ne jamais en voir la couleur. C'est ce qui pourrait arriver à un habitant du Vaucluse, dans le sud de la France, d'ici au 9 février. L'inconnu, qui a remporté le tirage «My Million», un jeu associé à l'Euro-Millions, en décembre dernier, risque de tout perdre, rapporte «Le Dauphiné Libéré», relayé par 20 Minutes. Le gagnant a été tiré au sort le 12 décembre dernier, mais n'a toujours pas contacté la Française des Jeux. Pourtant il ne dispose que d'un délai de 60 jours à partir du tirage pour le faire, la date butoir est donc le 9 février. S'il ne se manifeste pas d'ici là, son gain sera annulé. En novembre dernier, c'est la Loterie Romande qui avait lancé un appel, alors qu'une personne habitant à Pully n'avait pas réclamé les 330'000 francs qu'elle avait gagnés le 8 octobre dernier.

Grande Bretagne

Il vit sur un bateau pirate, autosuffisant en énergie mais illégal



Un père de famille britannique a investi toutes ses économies dans la création d'un bateau pirate, sur un terrain qui lui appartient, au bord d'une rivière. Mais, faute d'avoir demandé et obtenu les autorisations administratives nécessaires, il pourrait se voir contraint de renoncer à ce mode de vie insolite. «Je ne suis pas un rebelle. Même si je suppose que ce que je fais - lutter contre le système - s'apparente à ce que font les pirates...» Dans les colonnes du journal britannique The Sun, Sam Griffiss répète son amertume. Depuis quelques jours, cet ancien ouvrier du bâtiment, âgé de 35 ans, défraie la chronique dans de nombreux médias, outre-Manche. Son histoire, en effet, a de quoi interpeller puisque l'homme vit, depuis janvier 2026, dans un bateau pirate installé dans une zone boisée, sur les rives de la rivière Severn, à Bewdley, dans le Worcestershire. Le terrain sur lequel patiente le bateau pirate lui appartient. Il l'a acheté, pour quelque 28 000 livres (environ 32 000 €), il y a quelques années déjà, pour y construire une cabane à canoës. Une idée dont il confie au Daily Mail qu'il a finalement abandonnée, les autorités locales lui demandant, selon lui, trop de détails sur la construction en question. Mais, lorsque le trentenaire se sépare de la personne avec qui il vit, leur maison est vendue et il décide de réinvestir sa part dans un projet insolite : « J'ai décidé d'utiliser toutes mes économies pour construire un bateau pirate autosuffisant en énergie, le Daisy May, rapporte le journal britannique. J'ai trouvé ce vieux bateau de pêche des années 1970 sur eBay. Un Londonien avait commencé à le restaurer, mais n'avait jamais terminé... » Si, selon le site du média Metro, l'achat du vieux bateau ne lui aura coûté que 500 livres (575 €), il a ensuite engagé 25 000 livres (près de 30 000 €) pour en faire un bateau pirate digne de ce nom et lui ajouter une cabane sur pilotis.

Pour avoir drogué et agressé des garçons dans un camp de vacances Un septuagénaire condamné à 23 ans de prison

Un homme de 76 ans a été condamné vendredi au Royaume-Uni à 23 ans et dix mois de prison pour avoir drogué et agressé sexuellement de jeunes garçons dans un camp de vacances l'été dernier. Jon Ruben, un ancien vétérinaire, avait agressé sexuellement deux enfants après leur avoir donné des bonbons mélangés à des tranquillisants, lors d'un camp d'été à Stathern, dans le Leicestershire. Il avait été arrêté en juillet, après que huit enfants eurent été hospitalisés parce qu'ils ne se sentaient pas bien. L'enquête a montré qu'ils avaient ingéré un sédatif à leur insu. Inculpé de plusieurs chefs d'accusation, dont deux d'agression sexuelle sur un enfant de moins de 13 ans et d'autres de fabrication d'images indécentes d'enfant, Jon Ruben avait plaidé coupable. Il avait également avoué avoir drogué sa conjointe pour qu'elle ne se réveille pas pendant qu'il agressait les enfants. En prononçant sa peine vendredi, le juge de la cour criminelle de Leicester a souligné la "préparation minutieuse, cynique et glaçante" que le septuagénaire déployait pour mener ses agressions.

Allemagne

Un passager sans billet tue un contrôleur

Un agent de la Deutsche Bahn a demandé à un voyageur sans billet de quitter un train lundi. La situation a dégénéré en tragédie mortelle. Un contrôleur de la Deutsche Bahn (DB), âgé de 36 ans, est décédé ce mercredi des suites d'une agression survenue deux jours plus tôt à bord d'un train régional en Rhénanie-Palatinat, selon un communiqué de la compagnie ferroviaire allemande. La victime avait été violemment frappée par un passager sans billet après lui avoir demandé de quitter le train. Après l'agression, d'autres voyageurs présents dans le train sont intervenus pour porter les premiers secours au contrôleur et alerter la police. Malgré ces efforts, l'agent grièvement blessé n'a pas survécu. L'auteur présumé de l'agression est un ressortissant grec de 26 ans, sans domicile fixe en Allemagne, précise « 20 Minutes ». Il a été interpellé par les forces de l'ordre, mais les autorités n'ont pas communiqué sur l'éventuelle utilisation d'une arme lors de l'attaque. «La mort tragique de notre collègue Serkan C. me laisse sans voix et m'attriste, a écrit Evelyn Palla, directrice de la DB, sur LinkedIn.

JO d'hiver 2026

Le garçon viré d'un bus et obligé de marcher dans la neige est la "vraie star" de la cérémonie d'ouverture

Après avoir été contraint de marcher six kilomètres dans la neige après un refus d'accès à un bus, Riccardo, 11 ans, est finalement invité à la cérémonie d'ouverture des JO 2026, ce 6 février 2026. Un invité de dernière minute va se glisser dans la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Milan-Cortina. Ce 6 février, le monde entier va découvrir un jeune homme, âgé de 11 ans, nommé Riccardo. Lui, ne vise pas de médaille. Il n'est pas non plus athlète. Il est simplement un garçon à la tignasse épaisse et aux grosses lunettes posées sur son nez. En quelques jours, Riccardo est devenu, malgré lui, une sorte de mascotte non officielle des JO 2026. Tout ça, en raison d'un ticket de bus et d'une ballade forcée dans la neige. Le 27 janvier 2026, à Vodo di Cadore, dans les Alpes italiennes, à quasiment 1.000 mètres d'altitude, le jeune homme s'est vu refuser l'entrée dans le bus. D'habitude, le collégien est récupéré par sa mère après l'école. Mais, celle-ci est retenue par son travail. La situation était prévue, alors Riccardo s'était muni d'un ticket de bus qu'il avait rangé dans son sac à dos pour pouvoir rentrer chez lui.



2

10h05 Automoto
10h55 Téléfoot
11h50 Les 12 coups de midi
12h50 Petits plats en équilibre
12h55 Météo
13h00 Le Journal
13h40 Grands reportages
14h50 Grands reportages
16h10 Star Academy: le phénomène
17h20 Sept à huit
18h20 Sept à huit
19h50 Petits plats en équilibre
19h55 Météo
20h00 Le Journal
20h45 Le goût du détail
20h50 Petits plats en équilibre
21h00 Météo
21h10 Tout sauf toi
23h10 Crazy Rich Asians
01h00 Programmes de la nuit
05h50 TfouJeunesse

06h00 Le 6h00 info
06h30 Télématin
07h50 Sagesses bouddhistes
08h05 Islam
09h20 Présence protestante
09h35 À l'origine
09h50 Le jour du Seigneur
10h20 Messe
11h15 Parole inattendue
11h25 Milan-Cortina 2026
13h00 13 heures
13h30 Milan-Cortina 2026
20h00 20 heures
20h30 20h30, le dimanche
21h00 Journal météo climat
21h05 Image du jour
21h07 Les révélations des Victoires de la musique 2026
21h09 Les loges
21h10 Milan-Cortina 2026
22h45 JO Club
23h45 Météo
23h50 Milan-Cortina 2026
02h20 Météo
02h25 Milan-Cortina 2026



3

06h55 En aparté
07h25 Voyages au bout de l'effort
08h15 Sauvages
09h45 Le sens de l'humour
10h45 God Save the Tuche
12h20 Un petit clique en +
12h40 En aparté
13h15 La grande classe !
14h30 Plateau sport
15h00 Première Ligue
OL Lyonnes - Saint-Étienne
17h00 The Match
17h30 Premier League
Liverpool - Manchester City
19h30 Canal Football Club
21h05 Cleaner
22h40 Destination finale: Bloodlines
00h30 Chronique d'un été
02h00 Novocaïne
03h50 La proie
05h30 Lees Waxul
05h55 Déambulations - Aliocha Schneider à l'hôtel
Grand Mazarin

08h55 Milan-Cortina 2026
11h25 Expression directe
11h35 Météo
11h40 Outremer.l'info
11h55 Dimanche en politique
12h30 Ici 12/13
12h32 12/13 Météo régionale
12h55 Milan-Cortina 2026
14h50 Animalement vôtre
17h25 Le jeu des 1000 euros
18h05 Questions pour un champion
18h40 Darooma
18h45 Journal météo climat
18h55 Le journal des talents
19h00 Ici 19/20
19h05 Le journal des talents
19/20 Météo régionale
19h15 Ici 19/20
19h55 Milan-Cortina 2026
21h10 Déluge morte
23h35 Meurtres en eaux troubles
00h15 Journal météo climat
00h19 Appassionata
00h20 Soirée Maurice Béjart
01h20 La p'tite librairie



06h00 M6 Kid
07h05 100% immo, l'hebdo
07h30 My Boutique Téléshop
10h25 Turbo
12h40 Météo
12h45 Le Journal
13h25 Un jour, un doc week-end
17h10 66 minutes
Français à San Francisco : la nouvelle ruée vers l'or
19h40 Météo
19h45 Le Journal
20h10 Le 2010, Anne-Sophie Lapix
20h40 E=M6
Mac Lesggy propose des reportages accessibles, qui expliquent les phénomènes naturels les plus étonnants.
21h10 Zone interdite
Disney, Harry Potter, Jurassic Park : la vie rêvée des Français d'Orlando
23h10 Enquête exclusive
Daytona Beach, la ville la plus folle d'Amérique
00h10 Blanca2
01h15 Blanca2
03h20 Programmes de nuit

08h10 Twist
08h40 Paula Modersohn-Becker
09h35 Surf et pêche au Pérou
10h20 Cuisines des terroir
10h55 Les parcs nationaux canadiens
12h40 Voyage en Antarctique
13h40 Un scandale à la cour
16h00 Le fabuleux destin d'Amélie Poulain
17h55 Terres de cinéma à la gare de l'Est
18h45 Renaud Capuçon et Julia Hagen interprètent Brahms
19h30 Karambolage
19h45 Arte journal
20h05 Jane Austen, la littérature, passionnément
23h15 Les fils de l'homme
00h15 Jeneba Kanneh-Mason: Bach, Beethoven, Chopin, Still, Price
01h20 Marc-André Hamelin
02h10 La France côté nord - De la Somme à la frontière belge
03h05 Un voyage sonore en Roumanie

TÉLÉVISION

15



21h10

TOUT SAUF TOI



Comédie romantique. Etats-Unis. Année : 2023. durée : 120 minutes. Réalisateur : Will Gluck. Avec Sydney Sweeney, Glen Powell, Alexandra Shipp, GaTa, Rachel Griffiths, Hadley Robinson. Bea et Ben ont tout du couple parfait, mais après un premier rendez-vous qui s'annonçait idyllique, un incident refroidit leur attirance réciproque. Alors qu'ils pensaient ne jamais se revoir, ils se retrouvent par hasard à Sydney pour le mariage de la soeur de Bea. Malgré le fait qu'ils ne se supportent pas, et afin de faire taire sa famille, Bea propose alors de faire ce que n'importe quel adulte mature ferait dans cette situation : prétendre être en couple....

3

21h10

DÉLUGE MORTEL

Série Thriller. Saison 1. Angleterre. Année : 2024. Durée : 50 minutes. Réalisateur : Azhur Saleem. Avec Sophie Rundle, Anita Adam Gabay, Jonas Armstrong, Daniel Betts, Jacqueline Boatwain, George Bukhari, Nicholas Gleaves, Faye McKeever, Matt Stokoe, Leo Flanagan, Lorraine Ashbourne, Tripti Tripuraneni, Philip Glenister

Alors que le Yorkshire est victime d'inondations catastrophiques, Joanna Marshall, agent de police dans la petite ville de Waterside, s'inquiète du sort d'un homme qui a plongé à l'eau pour sauver un bébé. Tandis que la ville tente de s'organiser, Jo se voit dans l'obligation d'héberger sa belle-famille. Quand le corps d'un homme est retrouvé dans l'ascenseur d'un parking souterrain, Jo sent bien que l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît....



21h05

CLEANER

Film action. Angleterre. Année : 2025. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Martin Campbell. Avec Daisy Ridley, Clive Owen, Taz Skylar, Ray Fearon, Flavia Watson, Rufus Jones, Lee Boardman, Matthew Tuck, Poppy Townsend White, Dudley Watts.

Ancienne militaire reconvertie en laveuse de vitres, Joanna se retrouve au coeur d'une prise d'otages dans un gratte-ciel londonien où elle avait, exceptionnellement, amené son frère autiste, Michael. Un groupe d'écoterroristes a pris le contrôle de la tour pour dénoncer les crimes environnementaux d'une grande entreprise. La jeune femme va tout tenter pour sauver son frère ainsi que les autres otages.....



